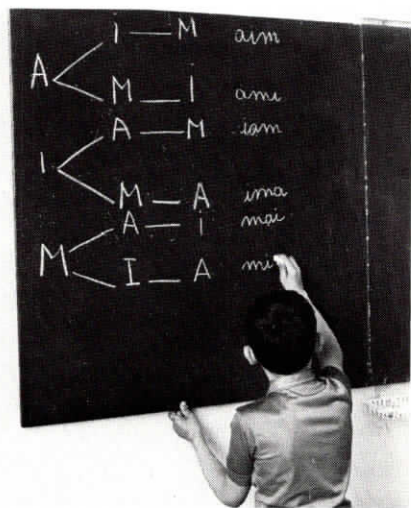


l'éducation

2,50f



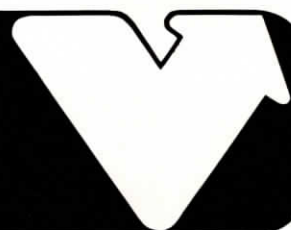
- la FEN en colère
- une école en Chine
- enseignement et animation
- mathématiques modernes
- petits et grands commerçants



n° 221 ■ 17 octobre 1974

VUIBERT

63, bd. St germain
75005 paris



exercices vuibert

**collection
de livres d'exercices
avec solutions**

**mathématiques
sciences physiques**



**enseignement du second degré
enseignement supérieur**

dans chaque ouvrage :

- l'essentiel du cours est rappelé en début de chapitre.
- les exercices portent sur chaque point du cours.
- les solutions proposées permettent une auto-évaluation des connaissances.



Collection conforme aux derniers programmes en vigueur.

- 3 sur votre agenda
- 6 mots croisés — échecs

à l'ordre de la semaine

- 8 une colère tranquille, par Maurice Guillot
- 9 concertation franco-allemande — dans les CET — 20° maximum
- 10 unesco : la XVIII^e conférence générale
- 11 dans les publications officielles : bourses d'enseignement supérieur ; vous lirez aussi au BO, par René Guy

cette école innombrable

- 14 étonnante école chinoise, par Suzanne Citron
- 16 étude : le maître animateur, par Christian Cousin
- 19 un problème par semaine : pourquoi des mathématiques modernes... par Bernard Charlot ; et comment ? par Gildas Machelot
- 23 Magister 2000 : la surprise de Magister 2000, par François Castan et Pierre Ferran
- 24 vous avez la parole : le certificat d'études, par Jean-Luc Violet ; english spoken, par Roger Boudy ; initiation à la nature, par Jean Cadorne ; courrier des lecteurs

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces
13, rue du Four, 75270 Paris Cedex 06
Tél. : 326-36-92

Abonnements
BP 36511, 75526 Paris Cedex 11
Tél. : 345-37-21

Le n° : 2,50 F
Abonnement annuel : France 50 F
étranger 65 F

l'homme créateur

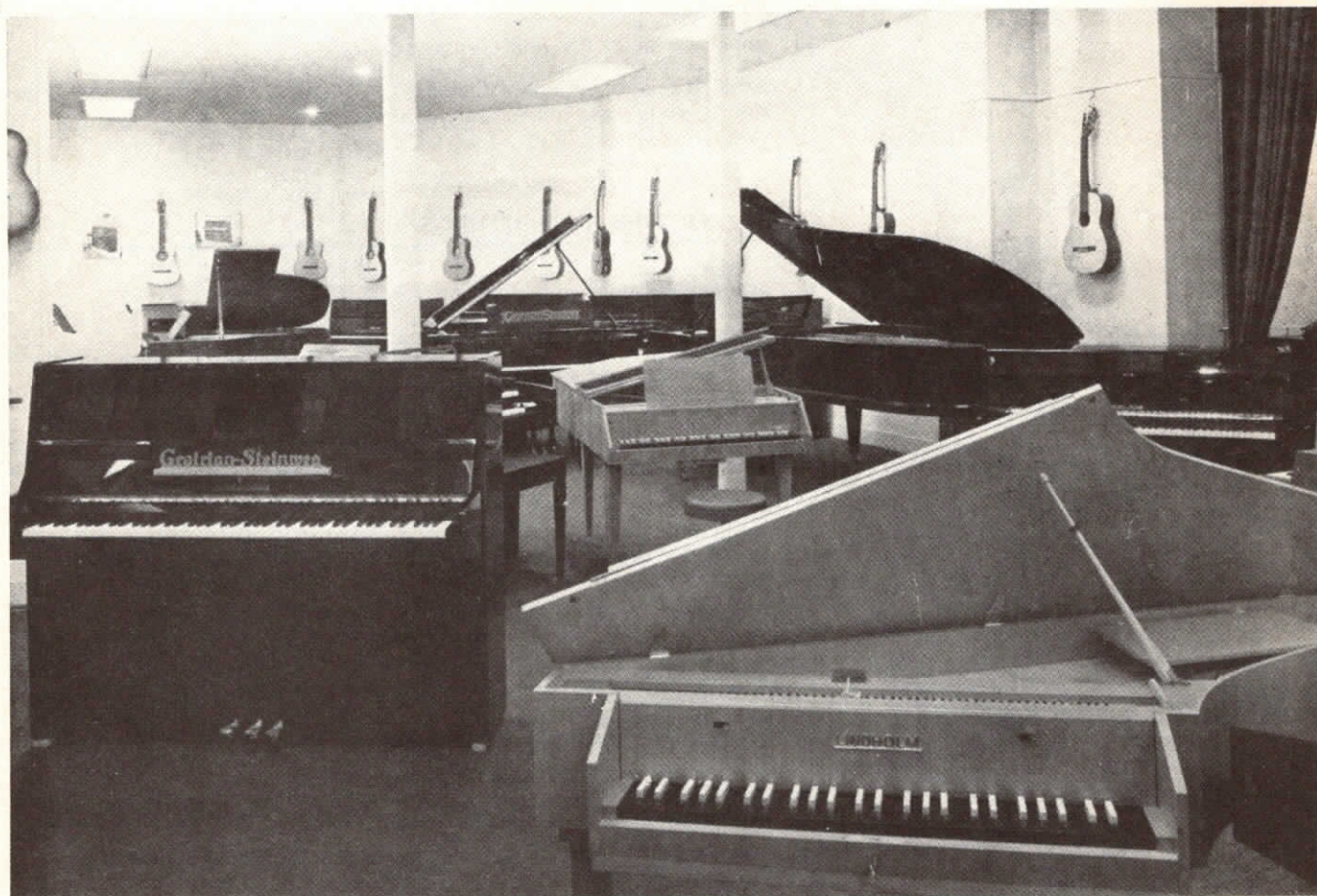
- 28 les réserves du vaisseau Terre, par Fernand Lot
- 30 livres : voyages intérieurs, par Josane Duranteau
- 31 cinéma : un monde immobile, par Etienne Fuzellier
- 32 théâtre : un Brecht à ras du sol, par Raymond Laubreaux
- 32 variétés : Moulou Story, par Maurice Guillot
- 32 langage : cachez ce mot... par Monsieur Nicolas

le monde comme il va

- 33 mini-boutiques et maxi-marchés, par Guy-Marie Dumas

photos - couverture : Amitiés franco-chinoises, Philippe Bertot, Roger-Viollet ; pp. 14-15 : Amitiés franco-chinoises ; p. 16 : A. Munoz de Pablos ; pp. 19 et 21 : Philippe Bertot ; p. 33 : A. Munoz de Pablos ; p. 35 : Léon-Claude Vénézia.

PIANOS DROITS
PIANOS A QUEUE
PIANOS DE CONCERT
CLAVECINS - EPINETTES
ORGUES ELECTRONIQUES
Marques : GROTRIAN STEINWEG
YAMAHA
RAMEAU
DANEMANN
KAWAI
FURSTEIN
WEISS
BENTLEY



- Livraison franco dans toute la France
- Location
 - Crédit courant ou personnalisé
 - Leasing (location vente de longue durée)

BOUVIER-PARIS - 15, rue d'Abbeville, 75010 PARIS - ☎ 878-24-88

PRIX SPECIAUX aux Membres du Corps Enseignant et Etablissements Scolaires

rencontre

■ **Rencontre-débat à la FNAC sur le thème « Racisme et cinéma ».** Participeront notamment : Michel Drach, Marie-José Nat, René Vauthier, Med Honda, Ali Ghalem, Jacques Poitreneau. Présentation d'extraits de films. Cette rencontre se tiendra le samedi 19 octobre à 10 h 20 dans l'auditorium de la FNAC Montparnasse, 136, rue de Rennes, Paris 6^e. Elle est ouverte à tous.

stages

■ **Séminaire de philosophie et mathématiques,** tous les quinze jours, le lundi à 20 h 30, salle V à l'École normale supérieure, 45, rue d'Ulm, 75005 Paris. Séance de rentrée et d'organisation le 21 octobre. Discussion libre. Les travaux de cette année porteront plus particulièrement sur langage et pensée mathématiques. L'accent sera mis sur la fonction inventive du langage.

■ **Vingt-quatre stages d'ici Noël,** tel est le programme des stages de courte durée proposé par la Fédération nationale Léo-Lagrange. La période la plus fournie est celle des vacances de la Toussaint. Dans la région parisienne : sélection de futurs animateurs permanents ; les facteurs de la vie d'un groupe ; le clown héros du XX^e siècle ; théâtre amateur ; ciné-club. A Lille et dans les environs : les mécanismes du sous-développement ; la vie sociale en milieu urbain ; sériographie. Dans l'agglomération marseillaise : sélection de futurs animateurs permanents ; découverte de la Camargue par l'audiovisuel. Sont assurées en outre, des formations professionnelles de longue durée dans le cadre de conventions avec l'Etat : animateurs de maisons de jeunes, de foyers de jeunes travailleurs, de centres sociaux ; animateurs de centres pour l'enfance inadaptée ; secrétaires de collectivités et d'associations ; animateurs et gestionnaires d'équipements de tourisme social. Pour tous renseignements : Institut d'éducation permanente Léo-Lagrange (INSTEP), 21, rue de Provence, 75009 Paris. Tél. : 824-63-01.

■ **Le film en formation.** Deux stages organisés les 14 novembre et 12 décembre 1974 sur ce thème : recherches concrètes et travaux pratiques autour de l'utilisation d'un film de formation. On y

abordera les problèmes suivants : le film et le groupe, rapports entre le film et les objectifs de formation, lecture et analyse des images, comportement de l'animateur, choix d'un film, constitution d'un programme. Frais de participation : 300 F par session (déjeuner compris). Renseignements : Images pour la formation, 15, avenue de Ségur, 75007 Paris. Tél. : 705.84.20.

jours d'études

■ **Congrès international de musicothérapie.** A Paris, les 1, 2 et 3 novembre 1974. Au cours de ces journées, d'éminentes personnalités des mondes musical et médical feront part de leurs théories et de leur expérience. Pour tous renseignements : Centre de musicothérapie, 14, rue des Frères-Morane, 75015 Paris. Tél. : 533.27.07.

formation continue

■ **Formation professionnelle des responsables d'animation socio-éducative.** Les CEMEA assurent dès maintenant le recrutement de la 4^e promotion 1975-1976 de leur Institut national pour la formation professionnelle des responsables d'animation socio-éducative. Cette formation, organisée par les CEMEA, en collaboration avec le département des sciences de l'éducation de l'université de Caen s'adresse à des candidats assumant ou se préparant à assumer les fonctions de : directeur des services de vacances et de loisirs des comités d'entreprise des municipalités, des associations ; directeur d'équipements socio-culturels, complexe de vacances, foyer, etc. ; responsable et instructeur des mouvements, associations et centres de formation d'adultes. Les conditions d'admission : avoir 23 ans minimum ; soit exercer professionnellement une fonction de responsable d'animation, soit se préparer à remplir ces fonctions en bénéficiant des dispositions de la loi de formation professionnelle continue. Pour tous renseignements : CEMEA, 55, rue Saint-Placide, 75279 Paris Cedex 06 ou CEMEA - INFPRASE, 14970 Bénouville.

■ **A ceux qui désirent apprendre la langue d'un pays d'Europe orientale, d'Asie ou d'Afrique,** afin d'élargir leur connaissance ou acquérir un potentiel nouveau, l'INLCO offre son expérience, dans le cadre de la formation continue.

Ayant mis au point des méthodes originales faisant largement appel aux techniques audio-orales, l'Institut offre aux entreprises et aux particuliers des cycles et des stages. Deux formules sont proposées : organisation de cycles d'initiation au chinois, au russe, au japonais, à l'arabe ; élaboration de stages particuliers en fonction des besoins spécifiques des entreprises, pour l'ensemble des langues enseignées à l'INLCO. Pour tous renseignements : mission de formation continue de l'INLCO (Institut national des langues et civilisations orientales) - Centre Dauphine, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 75775 Paris Cedex 16.

■ **Dans le cadre de ses activités d'éducation permanente,** le Laboratoire de changement social de l'université Paris IX Dauphine, organise les séminaires suivants : **Expression et prise de conscience,** du 20 au 24 décembre à Bordeaux. **Le corps et le masque,** du 7 au 10 février 1975 à Toulouse. **Expressio-drame,** du 14 au 16 mars 1975 dans la région parisienne. Pour tous renseignements : écrire à Mlle Paris, LCS, université Paris IX Dauphine, 1, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 75775 Paris. Cedex 16.

revues

■ **Pédagogie** (revue trimestrielle publiée par l'Association des amis de Sèvres, 1, rue Léon-Journault, 92310 Sèvres, n° 9). En analysant les textes de juillet 1973 sur l'information et l'éducation sexuelles à l'école, l'éditeur de ce numéro spécial cherche à en dégager la signification globale et à évaluer l'impact de cette innovation sur l'enseignement français. Les questions posées par les parents et les enseignants, ainsi que les problèmes soulevés dans la presse à ce sujet, font apparaître toutes les difficultés que rencontreront les éducateurs. « Il est impossible d'apporter des réponses précises à ces questions », constatent les médecins, psychanalystes, éducateurs et prêtres qui apportent leur contribution à ce dossier ; ils partagent cependant la conviction de l'importance de cette ouverture pour l'acheminement vers un nouvel état d'esprit et vers un nouveau type de relations.

■ **Les sciences de l'éducation** (librairie Didier, trimestriel, n° VII-1, 1974) consacre son dernier numéro au « Colloque international de Louvain » en rassemblant quelques-unes des communications qui y

bulletin de liaison des universités françaises

numéro spécial

Les Universités et leurs U. E. R.

1974-1975

Enseignants, étudiants,
à la veille de la rentrée
universitaire,
cet ouvrage, véritable
annuaire des universités
françaises et de leurs
unités d'enseignement
et de recherche, vous
est indispensable...



2

M., Mme, Mlle
n° rue
..... ville

Joindre 28 F + 2 F (Frais de port),
ou 35 F (abonnement annuel),
à l'ordre de ASSOCIATION D'ÉTUDE
POUR L'EXPANSION DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

173, boulevard Saint-Germain
75272 PARIS CEDEX 06

furent effectuées et en présentant la synthèse des discussions de séminaires.

nos collaborateurs publient

■ **Jacques Baron** : « *L'allure poétique* » (1924-1973), poèmes, NRF. Il fut, dès l'origine, l'un des poètes — et le plus jeune — du mouvement surréaliste. Il n'a jamais cessé d'aimer la poésie, qui le lui a bien rendu. Ces cinquante années de poèmes, pour la première fois réunis dans leur totalité, en témoignent.

■ **Pierre Ferran** : « *Nous mourons tous des mêmes mots* », poèmes, éditions Saint-Germain-des-Prés. Tantôt facétieux et pleins d'humour, tantôt, au contraire, graves et émouvants, voici des textes qui nous atteignent au plus profond de notre isolement parmi les hommes et de notre angoisse devant la mort.

■ **Pierre-Bernard Marquet** : « *Est-ce le français que j'ai enseigné ?* » Casterman. Un bilan quelque peu pessimiste, mais aussi des questions : quel français enseigner ? comment « parler » de la littérature ? Et tout de même, l'espoir que beaucoup est possible.

publications ONISEP

■ Le dernier numéro (252-253) de la revue « *Avenirs* » vient de paraître sous le titre « Vous aimez l'automobile ? des métiers pour vous ». Il ne traite pas seulement des métiers de la fabrication des véhicules (construction, carrosserie, équipement) mais aborde également les carrières du commerce, de la distribution et de la réparation ainsi que de l'utilisation des véhicules (transports routiers, transports publics, transports urbains, taxis, ambulances, location, auto-écoles, inspection du permis de conduire, sport automobile) et même des professions annexes comme la récupération, le contrôle des véhicules, l'expertise... Il présente les métiers de ces différentes branches et les formations qui y conduisent. Il répond enfin, en ce temps où l'usage de l'automobile est remis en cause, au nom de la lutte contre la pollution ou de la hausse des carburants, aux questions qui se posent : 'y a-t-il de changé exactement ? Que peut-on prévoir ? Ceux que l'automobile intéresse ou passionne peuvent-ils trouver leur place dans ce secteur ? De quelle

manière ? Avec quelles perspectives d'avenir et éventuellement de reconversion ? (13 F franco.)

bourses

■ **Une année à l'étranger**. L'AFS, organisation internationale d'échanges culturels, offre chaque année des bourses d'étude à quelque 4 500 lycéens de 65 nations, leur permettant de passer une année dans une famille et un lycée d'un pays de culture et de langue différente (Scandinavie, Turquie, Grèce, Etats-Unis, Japon, pays d'hémisphère sud). L'expérience culturelle offerte par l'AFS est triple : expérience familiale ; expérience scolaire ; expérience communautaire (l'étudiant AFS fait partie d'une communauté internationale formée dans chaque pays d'anciens boursiers, de parents et d'enseignants). Les jeunes, nés entre le 1^{er} avril 1957 et le 31 mars 1959, intéressés par ce programme, peuvent s'inscrire jusqu'au 1^{er} novembre 1974 à : AFS Bourses internationales, 20, rue de Longchamp, 75016 Paris. Tél. : 704.31.56.

radio

■ **Musique roumaine** : du lundi 21 octobre au vendredi 1^{er} novembre, les auditeurs de France-Musique pourront vivre à l'heure musicale de la Roumanie, grâce à une importante série d'émissions.

- **Cinq concerts en direct de Bucarest** : le 22 octobre à 19 h 15, orchestre symphonique du Conservatoire de Bucarest ; le 24, à 19 h 15, formation de musique ancienne de la radio-télévision roumaine et formation de chambre de l'orchestre symphonique de la radio-télévision roumaine ; le 26 à 19 h 15, orchestre symphonique de la Philharmonique de Bucarest ; le 28 à 19 h 15, orchestre symphonique de la ville de Iassy ; le 31 à 19 h 15, orchestre symphonique de la radio-télévision roumaine.

- « **Que savons-nous de la musique roumaine d'aujourd'hui ?** » par Jean-Pierre Ollivier et François Serrette, du 28 octobre au 1^{er} novembre, de 10 h à 11 h 30.

- **Dans la série « Les jeunes Français sont musiciens »**, les mercredis 23 et 30 octobre, de 17 h à 18 h 30 : les élèves du Conservatoire de Bucarest.

- **En outre, dix heures de musique enregistrée en Roumanie** seront diffusées dans différentes émissions de France-

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel, avec le concours technique de l'Institut national de recherche et de documentation pédagogiques.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; René Cassin, prix Nobel, membre de l'Institut ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Robert Debré, de l'Académie des sciences ; Daniel Fouady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Marcel Masbou, président du CUIP ; Jacques Monod, prix Nobel ; Raymond Poignant, conseiller d'Etat ; Jean Rostand, de l'Académie française ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

administrateur délégué : Léon Silvéreano.

rédaction

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.
rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.
chefs de service : Jean-Paul Gibiat, Jean-Pierre Vélis.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adelis, Annie Clément.

Informations : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, René Guy, Robert Le Roncé, Jean-Loup Manoussi, Georges Parry, Jean Pinvidio, Michel Pulh, Pierre Rappo, Job de Roince, Gérard Sénéca.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, Gérard Fournier, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, Jacques Maladorno, Frank Marchand, Jerry Pocztar, Louis Porcher, Marie-Claude Porcher — Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Baron, Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Jacques Mourgeon, Jean-Jacques Reinhard, Georges Rouveyre.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon — François Silvain.

comité de rédaction

Etienne Bauer, Robert Bazin, Maurice Cayron, Michel Claeysen, Jean-Baptiste Grosborne, Robert Mandra, Pierre-Bernard Marquet, Robert Mélet, Miriam Oppenheimer, André de Péretti, Jacques Quignard, Léon Silvéreano — Joseph Majault (représentant l'INRDP).

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Jeanne Dejean et Paul Delouvier, vice-présidents ; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Philippe Viannay. membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Michel Claeysen, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Maurice Debesse, Lucien Gémardin, Colette Magnier, Robert Mélet, Guy Palmade, Georges Petit, Jacques Quignard, Yvette Servin.

Musique.

■ **Les samedis de France-Culture présentent « Autoportrait d'Edgar Morin »**, le 19 octobre, de 14 h 30 à 16 h 25, par Claude Frère : sociologue, essayiste, cinéaste, analyste subtil des différents courants de la pensée contemporaine, Edgar Morin parlera librement de la subjectivité dans l'art d'écrire, de la crise, du nouveau Moyen Age, de l'Apocalypse... et, sans doute, de beaucoup d'autres problèmes, dans une émission illustrée de documents sonores (textes, interviews de personnalités ou d'inconnus, musique).

disques

■ **On a tant attendu une intégrale des « Indes Galantes »** qu'en voilà deux, dans le même temps. Toutes deux, pour ne rien simplifier, de très grande qualité. La première signée de J.-C. Malgoire à la tête de la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, utilise les instruments anciens. Elle a du pittoresque et de la vie. L'œuvre a sa vraie couleur et sa pulsion dramatique. (CBS 77 365, 3 x 30 cm). La seconde signée Jean-François Paillard qui dirige son propre orchestre propose une version plus complète (quatre disques au lieu de trois), des voix d'hommes plus belles et des chœurs qui sonnent mieux. C'est une très belle version de concert. (Erato STU 70 850/3 - 4 x 30 cm). Elles vous donneront toutes deux, admirablement enregistrées, cette œuvre célèbre où Rameau a su, dans une noble lumière, fixer certains des rêves les plus sensibles de ses contemporains.

exposition

■ **Ernest Renan**, octobre-novembre 1974 à la Bibliothèque nationale. On a largement illustré dans cette exposition l'enfance bretonne de Renan, comme il l'a décrite dans ses **Souvenirs d'enfance et de jeunesse**. Les organisateurs ont voulu mettre en lumière un autre aspect essentiel de Renan : le savant hébraïsant, l'archéologue. Renan a effectué des fouilles importantes dans l'ancienne Phénicie, Byblos, Tyr et Sidon, étendant pour la première fois les recherches de ce genre à tout un pays. Le Louvre a conservé les objets qu'il en a rapportés et a bien voulu en prêter un certain nombre : statues, bijoux, vases. On a

rassemblé une iconographie importante qui évoque outre l'enfance bretonne et les voyages en Orient, en Italie et en Grèce, sa famille, ses amitiés, sa vie parisienne. Ses carnets intimes, ses lettres, ses notes ont permis de donner pour chaque œuvre un aperçu de ses immenses travaux et d'attirer l'attention sur des écrits moins connus de nos jours. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu, 75002 Paris, tous les jours de 11 heures à 18 heures. Droit d'entrée 5 F, demi-tarif réservé aux membres du corps enseignant et aux étudiants. Visites de groupes scolaires et universitaires (20 personnes maximum) sur rendez-vous demandé par écrit ou par téléphone (742.02.51 poste 314). Gratuité accordée jusqu'à 13 h 45.

théâtre

■ **Le 18 octobre**, à Lons-le-Saunier, « **Le roi Lear** », de Shakespeare, par le Théâtre de Bourgogne. La mise en scène de Michel Humbert montre les personnages shakespeariens pris tous au piège de l'avidité ou de l'exercice du pouvoir.

■ **Du 18 au 20 octobre** au Théâtre de Nice, et **du 22 au 26 octobre** à Grenoble (maison de la culture), « **Le rapport dont vous êtes l'objet** », de Havel, par le Théâtre national de Strasbourg. Dans un texte français de Milan Képél, une satire impitoyable de la tyrannie bureaucratique. La mise en scène d'André-Louis Perinetti en souligne l'ironie glaciale et glaçante.

■ **Le 19 octobre** à Sète et **du 23 au 27 octobre** à Marseille (Nouveau Gymnase), « **Dreyfus** », de Jean-Claude Grumberg, par le théâtre du Lambrequin (l'éducation a rendu compte de ce spectacle dans son numéro du 14 février 1974).

■ **Du 22 au 25 octobre** à Amiens (maison de la culture), une semaine **Boris Vian**, avec le 22 le film de Gast, **J'irai cracher sur vos tombes** ; le 23 un cabaret-théâtre, **Le Bazar de Boris** ; les 24 et 25 **Les Bâisseurs d'empire**, par le Théâtre de Bourgogne (l'éducation a rendu compte de ce spectacle dans son numéro du 21 février 1974).

revues : Geneviève Lefort
disques : Georges Rouveyre
théâtre : Raymond Laubreaux



SEULE LA BBC
(BRITISH BROADCASTING CORPORATION,
LONDON)

PEUT VOUS OFFRIRE
UNE AUSSI GRANDE
GAMME DE COURS,
D'UN TEL
NIVEAU PÉDAGOGIQUE,
A DES PRIX
AUSSI RAISONNABLES
POUR AIDER VOS ÉLÈVES
A APPRENDRE
OU A SE
PERFECTIONNER
EN ANGLAIS CHEZ EUX,
A L'HEURE
QUI LEUR CONVIENT
AVEC LE COURS
DE VOTRE CHOIX,
DANS DES CONDITIONS
DE TRAVAIL AGRÉABLES,
MODERNES, EFFICACES
ET ÉCONOMIQUES.



EDITIONS
DISQUES BBC

Anglais :

Cours pour débutants,
adultes et enfants
Cours de perfectionnement
et de conversation
Cours de prononciation
et d'intonation
Cours commerciaux,
scientifique et technique
Cours spécialisés :
Automobile, Aviation,
Hôtellerie, Marine

Films pour l'enseignement
de l'Anglais

Cours et livrets pour suivre
les émissions de la BBC
à la TV française

et pour suivre à la radio les
cours d'Anglais de la BBC
"A L'ÉCOUTE DE LONDRES"

textes et explications en Français
Abonnement 12 N° par an F 38, 40
Spécimen gratuit sur demande



CHEZ LE MEME
INTERNATIONAL EDITEUR

Allemand :

Cours de débutants, de révision
et commercial

Arabe :

Cours de conversation élémentaire

Breton :

Cours de débutants

Espagnol :

Cours de débutants

Italien :

Cours de débutants
et de conversation

Japonais :

Cours de conversation élémentaire

Occitan :

Cours de débutants

Russe :

Cours de débutants et
de conversation

Tous ces cours sont disponibles
soit sur disques
soit sur cassettes.

Documentation gratuite
en spécifiant la discipline, sur simple demande à :

Editions-Disques BBC-E

8, rue de Berri, 75008 PARIS
Téléphone : 359.80.05 - 225.44.24 et 44.25

NOM _____

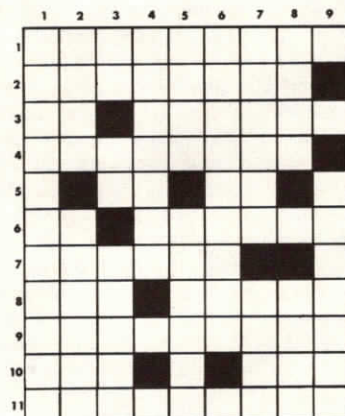
Adresse _____

Désire recevoir la documentation gratuite
sur les cours de : _____

mots croisés

par Pierre Dewever

problème 163



Horizontalement. 1 - Mets d'œufs de mulet pressés des pays méditerranéens. 2 - Première vedette du cinéma muet qui souleva l'enthousiasme grâce à son débit. 3 - Possessif - Ecrivain pour qui la volupté n'avait que faire du romantisme. 4 - Gouverneur au temps des Gaules plus connu par ses bravades que par sa bravoure. 5 - Liaison que le cœur ne saurait ignorer - Article arabe. 6 - Pronom personnel - Dégagera une certaine chaleur humaine. 7 - Miroir naturel à Venise. 8 - Ce que fit le cordon-bleu préparant une sauce blanche - Argument de faux témoin. 9 - Passionnée ou studieuse. 10 - On ne peut en emprunter qu'une à la fois - Complète un numéro d'adresse. 11. Affection nuisant à la pureté des nus.

Verticalement. 1 - Navire lourd marchant mal. 2 - Séchoir pour étendre les savates - Sorte de romaine au cœur tendre. 3 - « Abrahamville » - Elle cocufia Junon, mais c'est elle, en définitive, qui dut porter des cornes - Introduire le ver dans le fruit. 4 - Confident de tout repos. 5 - Un des douze fils de Jacob - Envahit par les eaux. 6 - Pierre le pratiqua sur le chemin de Damas. 7 - Sainte, patronne de la cité du Manneken Pis - Comme ci-dessus. 8 - Bœufs n'ayant pas connu La Villette - Bugles au pays des galoubets. 9 - Des hommes forts la tiennent à bout de bras. Solution du problème 162.

solution du problème 162

Horizontalement. 1 - Soubrette. 2 - Ormeau - On. 3 - Le - Tr - Ane. 4 - Licteur. 5 - Illettré. 6 - Clore - Ile. 7 - Iena - Ceux. 8 - Evier. 9 - Us - Ebre. 10 - Dessin - Os. 11 - Epi - Sèvre.

Verticalement. 1 - Sollicitude. 2 - Oreille - Sep. 3 - Um - Clone - Si. 4 - Betteraves. 5 - Rareté - Ibis. 6 - Eu - Ut - Cerne. 7 - Rarière. 8 - Ton - Elu - Or. 9 - Enée - Excuse.

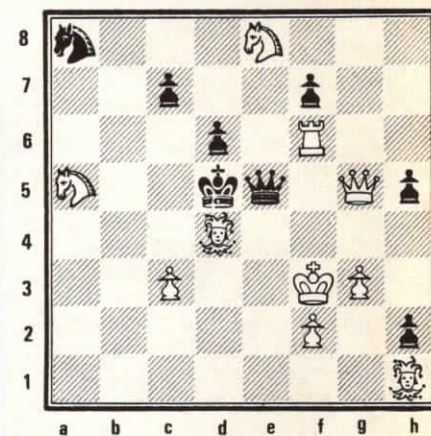
échecs

par Jacques Négro arbitre

problème 3

“ plus durable que l'airain ”

La clé, à elle seule, est une œuvre d'art. En outre, huit lignes de jeu, cela devient un problème à variantes, cher aux solutionnistes. La quantité est un critère comme la qualité et l'on ne doit jamais opposer la rigueur du problème stratégique à l'imagerie du « deux coups » orthodoxe.



Les blancs jouent et font mat en deux coups (10 + 8 pièces).

- Deux points pour la clé.
- Un point par variante.

Envoi des solutions à Jacques Négro

« Echecs », Nice-Matin

B.P. 242 - 06007 Nice Cedex

Date limite des réponses : 31 octobre

solution du problème 1

T. Kardos (BOE 1947)

-A. 1...ç2 2.Fd4 mat.
Clé : Cç7! (blocus) 2 pts.
1...ç2 2.Cd5 mat. 1 pt.
1...Rd4 2.Dxç3 mat. 1 pt.
1... Rxf4 2.Dg3 mat. 1 pt.

Un joli problème : un mat changé, deux mats ajoutés.

les jeunes et les échecs

Comme les mathématiques et la musique, le jeu d'échecs connaît ses enfants prodiges. En 1967 on citait deux petites

filles de cinq ans chacune, une Allemande, Jutta Hempel, et une Israélienne, Eliahon Dabah, qui jouaient mieux que bien des adultes. Parmi les enfants prodiges dont la maîtrise a persisté dans la maturité, citons surtout les Américains Paul Morphy et Samuel Reshevsky. Voici une partie, extraite de l'ouvrage **Le jeu d'échecs** de François Le Lionnais.

défense Philidor

Blancs : T. Wbarnes - **Noirs :** Paul Morphy

1.é4 é5 2.Cf3 d6 3.d4 f5 4.dxé5.

Après 4.Fç4 fxé4 5.Cxé 51, les Blancs obtiennent une dangereuse attaque.

4...fxé4 5.Cg5 d5 6.é6.

Après 6.Cç3 Fb4 7.é6 d4 8.Cf7 Df6 9.a3 Fxé6 10.Cxh8 dxç3, les Noirs obtiennent la meilleure position.

6...Fç5 7.Cf7.

Meilleur : 7.Cxé4 dxé4 8.Dh5+ et si 7...Fé7 8.Dg4 !

7...Df6 8.Fé3 d4 9.Fg5 Df5 10.Cxh8 Dxc5 11.Fç4.

Immédiatement 11.Cf7 était préférable. Si alors 11...Dg6 12.Cé5 !

11.....Cç6 12.Cf7 Dxcg2 13.Tf1 Cf6 14.f3 ?

Une erreur fatale. 14.Cd2 était le seul coup jouable.

14...Cb4 15.Ca3.

Les Blancs se défendent contre la menace immédiate 15...Cxç2+.

15...Fxé6 !

!In sacrifice de déviation.

16.Fxé6.

Les Blancs ne peuvent refuser le sacrifice. Si 16.Fé2 d3 !

17.çxd3 Cxd3+ 18.Fxd3 Fb4+ et mat au coup suivant.

16...Cd3+

La pointe de l'attaque. Si 17.çxd3 Fb4+ et mat au coup suivant.

17.Dxd3.

Que faire ?

17...éxd3 18.0-0-0.

Les Blancs auraient dû abandonner.

18...Fxa3 19.Fb3 d2+ 20.Rb1 Fç5 21.Cé5 Rf8.

Le roi cède sa place à la tour !

22.Cd3 Té8 23.Cxç5 Dxf1 ! 24.Cé6+ Après 24.Txf1 Té1+ suivi de mat.

24...Txé6 25.Aband.

diagramme.

Ce sont toujours les Blancs qui commencent à jouer et qui doivent mater le Roi noir dans le nombre de coups indiqué sous le diagramme.

Pour que la solution d'un problème d'échecs soit correcte, il faut que les Noirs soient mat quelles que soient leurs défenses et en supposant naturellement les meilleures et les plus fortes.

Résister à la tentation de donner échec au Roi noir au premier coup. Cette solution — sauf de très rares exceptions — doit être écartée.

Ne jamais perdre de vue que chaque pièce ou pion joue un rôle qu'il faut s'efforcer de définir.

Un problème ne doit comporter que le matériel strictement nécessaire à la présentation de l'idée ou thème.

Un problème doit être économique, sous le rapport des temps et du matériel.

La composition du problème est soumise à des règles bien établies. Nous conseillons l'ouvrage de J. Bertin : **Initiation au problème d'échecs.**

Ne pas perdre de vue la promotion du pion, le petit et grand roque, la prise en passant.

Le premier coup des Blancs prend le nom de CLE.

Il ne peut y avoir qu'une clé.

Un problème où l'on trouverait une deuxième clé serait de ce fait démoli.

Le débutant devra d'abord s'exercer à résoudre des problèmes en deux coups.

" un dilemme tragique "

La perte de la Dame ou le mat :
1.d4 é6 2.b3

Ce coup a généralement pour but de préparer le développement du Fou-Dame en « b2 » et de contrôler ainsi la grande diagonale a1-h8, si importante dans la partie d'échecs.

2...Cg8-f6 3.Cbd2

Ce coup témoigne d'un manque de suite dans les idées. 3.Fb2 était plus conséquent.

3...Cg4 4.h3?

Il était encore temps de jouer 4.Fb2. Les Blancs croient obliger le Cavalier noir à se replier, mais une surprise les attend.

4... Cé3 5.fxé3

Sur tout autre coup des Blancs, les Noirs auraient pris la Dame enfermée avec leur Cavalier.

5...Dh4+ 6.g3 (forcé) Dxc3 mat.

pour les débutants

Conseils pour faciliter la solution des problèmes d'échecs :

Les Blancs sont toujours au bas du

AUBECQ
le n°1
des tableaux
en
acier vitrifié

2 TYPES DE SURFACES :

- **VITRAB :**
vert ou blanc
pour écriture à la craie
(possibilité de lignage)
- **TABLOGRAPH :**
blanc
pour écriture au crayon feutre -
Effaçage à sec.
Constitue un excellent écran
de projection.

- affichage de documents
par plots magnétiques.
- possibilité d'utilisation
de matériels aimantés.

10 MODELES
DE TABLEAUX DIFFERENTS,
DU PLUS SIMPLE
AU PLUS ELABORE

(mural, pivotant, triptyque, coulissant, etc...)
Possibilité de combinaisons multiples
entre les différents types de surfaces.

**"Pour enseigner
il faut écrire
Pour bien écrire
il faut AUBECQ".**

Documentation gratuite sur demande :



BLANC-MISSERON
59154 CRESPIN - FRANCE
TEL. (20) 47.20.15

Exposition :
120, Champs-Élysées
75008 PARIS
TEL. 225.86.49

Marché Clientèle UGAP n° 30 083

65 rue de la Part Dieu
69003 LYON
Tél. : (78) 60.18.62

UNE COLÈRE TRANQUILLE

C'EST ÉTRANGE, pour ne pas dire inquiétant, comme l'on s'est accoutumé de ces cahots, ces soubresauts, ces ratés qui président au départ, chaque année, du véhicule « rentrée ». A tel point que si, par miracle, l'un de ces hoquets venait à ne pas se manifester, on s'en inquiéterait. Il y a, traditionnellement, quelques retours de manivelle, mais n'est-ce pas normal après une inertie de trois mois. Les hésitations au ron-ron sont plus ou moins accentuées et puis, finalement, le véhicule s'ébranle, sans que le moteur tourne toujours bien rond, mais enfin il repart...

Effectivement, cette année encore, il est parti tant bien que mal. Plutôt bien que mal aux yeux du pilote, plutôt mal que bien aux yeux de l'équipage. On s'est lancé, de part et d'autres, des formules chiffrées... On s'est accusé de mauvaise foi réciproque... Enfin, la tradition était respectée. Et puis, la première ligne droite franchie on s'aperçoit que, cette fois, ça n'a pas l'air de vouloir se passer comme on l'espérait. On va peut-être avoir du mal à négocier les virages, car il semble y avoir « comme quelque chose » dans le différentiel...

Faut-il appeler ce « quelque chose » vulgairement un « ras l'bol » ou, plus élégamment, un « débordement de coupe » Allumée avec l'affaire des auxiliaires — tiens, encore une qui tendait à devenir traditionnelle ! — l'action s'est rapidement élargie et nous voici en pleine grève. Il y a fort longtemps que l'on n'avait vu une telle cohésion parmi les enseignants. La FEN est en colère, mais ce qui est grave c'est que cette colère est ce que l'on pourrait appeler une « colère tranquille ».

On la sent motivée par une accumulation de revendications qui sont loin d'être seulement corporatives et il semble bien que ce soit réellement la remise en cause de notre système d'éducation. Le cahier des charges — c'est vraiment le terme qui convient — est lourd de problèmes jamais résolus ou presque, de dégradations successives, d'un mécontentement — et le mot est faible — concernant les instituteurs (SNI), les

professeurs du second degré (SNES), les maîtres et professeurs d'éducation physique (SNEP, SNEEPS), les professeurs d'écoles normales (SNPEN), ceux de l'enseignement agricole (SNETAP) et de l'éducation surveillée (SNPES), enfin des chercheurs (SNCS). Et il faut y ajouter, hors la FEN, les revendications du SGEN-CFDT.

Le ministre de l'Éducation — cette Éducation que tous ces syndicats tiennent encore et avec force à qualifier de « nationale » — en appelle à la conscience et à la confiance de chaque enseignant par-dessus les organisations syndicales, et démontre l'impopularité d'une telle action. Mais il se trouve justement que la très grande majorité des enseignants est regroupée au sein de la FEN...

Reste cette chose assez insaisissable qui s'intitule « opinion publique ». Habitée, elle aussi, à ces rentrées agitées mais somme toute « normales », elle commence, cette fois, à s'interroger. Pourquoi les enseignants, et notamment le SNI peu coutumier du fait, vont-ils jusqu'à la grève ? Car, c'est vrai, la grève dérange les parents, principal élément de cette « opinion publique » puisque les premiers concernés. Ces parents auxquels, on le sait, le minis-

tre tient à s'adresser directement, par-dessus les fédérations. Mais là encore, sur les quatre fédérations, la FCPE (Cornec) et la FNAPEEP (Girardeau) approuvent cette grève et la PEEP (Lagarde), qui s'est traditionnellement toujours opposée à cette forme d'action, émet cette fois une position des plus nuancées, demandant simplement que l'accueil des enfants soit assuré dans les établissements. C'est vrai, et le passé l'a montré, que les grèves d'enseignants, surtout lorsqu'elles touchent à des problèmes corporatifs, sont impopulaires. Mais cette ténacité des enseignants, face à des propos rassurants, est en train de jeter le trouble dans l'esprit de cette « opinion publique ».

Pour cette sauvegarde du service public d'enseignement et pour démontrer l'idée de « la nécessité plus impérieuse que jamais d'une autre politique d'éducation », la FEN entend poser le problème au sein du CNAL, qui a d'ailleurs exprimé son soutien total au mouvement, en liaison avec les confédérations ouvrières, les partis politiques et les organisations démocratiques.

« Quand, de réforme en réforme, avec quinze ministres en quinze ans, on en est au point où notre système scolaire laisse partir chaque année dans la vie active près de 400 000 jeunes non seulement sans formation professionnelle, mais sans avoir suivi un cycle complet de scolarité... Quand on sait (ce sont des chiffres officiels) que, parmi les jeunes quittant l'école à seize ans, 34,1 % sont fils d'OS, 2,3 % fils de cadres supérieurs ou de parents exerçant une profession libérale... Quand, après avoir servi d'exemple pendant plus de cinquante ans, notre système d'éducation est, par rapport à celui des pays comparables au nôtre, en retard sur tous les plans... », le secrétaire général de la FEN, James Marangé, estime que les enseignants ne peuvent plus se taire.

Attention ! c'est bien connu, les colères tranquilles sont comme les eaux calmes, souvent insondables.

Maurice Guillot

Les opérations « baisse des effectifs » qui, à l'initiative du SGEN-CFDT, s'étendent dans le secondaire, n'ont pas été tolérées au lycée de Montrouge, où l'inspecteur d'académie de Versailles a fait suspendre le traitement d'une quinzaine d'enseignants appliquant cette décision. Cette mesure, qui assimile ces enseignants à des grévistes bien qu'ils assurent la totalité de leur service, est contestée par l'inter-syndicale de ce lycée qui appelle les enseignants à des mesures de solidarité.

Des stages de reconversion à l'intention des maîtres-auxiliaires et des instituteurs suppléants, qui doivent pour cela remplir certaines conditions, sont organisés dans les académies de Créteil, Versailles et Paris.

Les présidents d'université ont été reçus, le 8 octobre, par M. Valéry Giscard-d'Estaing, qui a précisé le rôle des universités dans l'élévation du niveau culturel du pays et la formation professionnelle. Après s'être félicités sur leur convergence de vue avec le président de la République et le secrétaire d'Etat aux universités, quant à l'accroissement de l'autonomie des universités, les présidents ont insisté sur leur rôle traditionnel de formation des enseignants.

Les projets de réforme de l'école maternelle de Mme A. Lesur provoquent une vive réaction de la part des quatre organisations d'enseignants et de parents. Ceux-ci estiment en effet que l'action éducative à la maternelle est très importante, qu'elle exige une qualification professionnelle de grande qualité, et que des aides-éducatrices ne pourraient en aucun cas assumer la responsabilité pédagogique d'un groupe d'enfants.

Le Comité de liaison des organismes de formation de cadres de centres de vacances et de loisirs (CEMEA, UFCV, CPCV, FCVF, FFC) s'inquiète de la faiblesse de l'augmentation du budget 1975 du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, qui risque de faire nettement monter le prix des stages (30 %) et de compromettre leur encadrement.

concertation franco-allemande

Dans le cadre des accords franco-allemands, le ministre-président du Land Bade-Wurtemberg, Hans Filbinger, a rencontré à Paris le ministre de l'Education, René Haby, de même que les deux secrétaires d'Etat, Annie Lesur et Jean-Pierre Soisson. Les entretiens qui, aux dires des ministres, ont été extrêmement fructueux, devraient aboutir à un renforcement de la coopération existante entre les deux pays, depuis l'enseignement pré-scolaire jusqu'à l'université.

Il faut noter, entre autres, qu'un groupe de travail mixte va s'efforcer d'harmoniser l'enseignement précoce des langues en continuité depuis le pré-scolaire jusqu'au baccalauréat. Le renforcement des sections bilingues dans les établissements secondaires par l'intégration d'autres disciplines dans cet enseignement sera également étudié ; actuellement, ces sections intéressent 120 classes dans 22 établissements en Allemagne et 200 classes dans 80 lycées en France. Par ailleurs, Fribourg verra cette année s'ouvrir un deuxième lycée franco-allemand, le troisième étant prévu à Francfort pour 1978. Côté français, c'est à Versailles, l'an prochain, que s'ouvrira un lycée de ce type. Les problèmes de formation professionnelle ont été également abordés et des essais seront entrepris des deux côtés de la frontière pour l'instauration de systèmes d'unités capitalisables et de contrôles continus dans trois secteurs professionnels : métallurgie, électricité et voies de construction.

Il semble toutefois que ce soit au niveau de l'université que les projets sont les plus marquants. Outre l'équivalence des diplômes, les ministres ont décidé de définir ensemble des programmes concertés d'études et de recherches. A ce propos, les stages qui sont actuellement de trois

mois seront portés à la durée d'une année universitaire pour les professeurs et les étudiants.

Jean-Pierre Soisson, qui a proposé une conférence des présidents d'université de la communauté afin de définir réellement le pouvoir universitaire, a notamment déclaré : « S'il doit y avoir une construction européenne, c'est d'abord dans le domaine universitaire qu'elle peut se faire. »

dans les CET

Rien ne va plus. Cri d'alarme de Maurice Rémy, secrétaire national du SGEN-CFDT, et Gérard Montant, secrétaire général du SNTP-CGT, à leur conférence de presse le 8 octobre, jour de la grève à laquelle ils avaient appelé les personnels des CET. Après avoir souligné leur convergence avec l'attitude de la FEN et annoncé qu'ils soutenaient sa grève tournante (du 10 au 18 octobre), ils ont commenté les résultats de leur journée de grève. Ceux-ci sont assez satisfaisants car, alors que leur adhérents ne représentent que 50 % des personnels et que le SNETAA, s'estimant satisfait des réponses de René Haby, n'ait pas appelé à l'action, la participation a été de 65 %.

D'après le SGEN et le SNTP, la situation dans les CET, un mois après la rentrée, est dramatique, l'augmentation du coût des matières premières touchant directement les établissements technologiques. La limitation de 15 % de la consommation énergétique ne serait compatible qu'avec l'arrêt des machines pendant 15 % du temps, ce qui rendrait très difficile le fonctionnement des ateliers, sans compter que la réduction de chauffage peut être dangereuse. D'autre part, l'auxiliariat pose aussi aux CET un grave problème. Donnant les résultats d'une enquête menée par la CGT, Gérard Montant estimait à 25 % le retard par rapport au VI^e Plan. En effet — contrairement aux affirmations du ministre —

50 000 à 80 000 places sont disponibles sur l'ensemble.

Ces syndicats exigent donc la création de formations d'avenir, le rétablissement des postes supprimés, la suppression des classes préparatoires à l'apprentissage et des contrats emploi-formation ainsi que des délivrances de CAP en unités capitalisables. Ils demandent des mesures financières et l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

Critiquant l'imprécision des promesses ministérielles, s'indignant de la désinvolture et l'antisindicalisme de René Haby, les représentants de ces syndicats ont affirmé que l'action dans les CET pourrait prendre prochainement une très grande ampleur si la réforme confirmait l'attitude du gouvernement et si l'on ne voulait pas que, très vite, « les CET ne mettent la clé sous le paillason ».

20° maxi (suite)

La circulaire ministérielle sur la température des locaux scolaires, que nous avons évoquée la semaine dernière, a, d'ores et déjà, entraîné des réactions diverses. De son côté le SNI se déclare « profondément choqué par l'incitation, dans les mesures nouvelles préconisées par le ministre, à organiser un aménagement éventuel de la semaine scolaire ». Il insiste donc pour que soit respectée la coupure hebdomadaire du mercredi, qui, en particulier, fut considérée comme devant être nécessairement privilégiée par le rapport du professeur Jean Bernard.

Dans le même temps, cependant, un constructeur lançait une campagne de publicité pour proposer un appareil, au nom très « euphorisant », qui permet non seulement de repérer instantanément ce seuil des 20° mais aussi de faire connaître les conditions du confort et de la santé dans une salle donnée...

Informations recueillies par
Catherine Bousquet et M. Guillot

XVIII^e conférence générale

LA DIX-HUITIEME SESSION de la Conférence générale de l'Unesco, qui débute à Paris le 17 octobre et doit durer jusqu'au 22 novembre, va marquer une étape importante dans l'histoire de l'Organisation.

En effet, parmi les quelque 70 points inscrits à l'ordre du jour de la Conférence, composée des délégations des 132 Etats membres, conduites pour bon nombre d'entre elles par le ministre de l'Education nationale, figure la **nomination d'un nouveau directeur général**. Elu en 1962, réélu en 1968, M. René Maheu arrive à la fin de son second mandat, et il a officiellement fait savoir qu'il ne souhaitait pas en exercer un troisième. Conformément à l'Acte constitutif, le conseil exécutif de l'Organisation, comprenant les représentants de 40 pays, a décidé à l'unanimité de proposer à la Conférence la candidature de M. Amadou Mahtar M'Bow (Sénégal), actuellement sous-directeur général pour l'éducation. L'élection devrait avoir lieu le 14 novembre, au scrutin secret.

D'autre part, c'est en tenant compte à la fois des préoccupations les plus marquantes du monde actuel

dans les domaines du ressort de l'Unesco et de la crise économique et monétaire que la Conférence sera appelée à voter **le programme et le budget pour 1975-1976**.

Les lignes de force du projet de programme présenté par M. Maheu avec les recommandations du conseil exécutif concernent notamment l'élaboration ou la rénovation des politiques nationales de l'éducation en relation avec le développement économique ; l'amélioration de la condition féminine et la lutte contre l'analphabétisme ; le renforcement de la coopération internationale au profit des sciences écologiques, des sciences de la terre, de l'hydrologie et de l'océanographie et dans le but d'une utilisation plus judicieuse des ressources naturelles ; le recours aux sciences sociales dans l'examen des grands problèmes qui se posent à la communauté internationale ; l'étude des relations de l'homme avec son habitat et, plus généralement, avec son environnement culturel de manière à améliorer la « qualité de la vie » ; la protection des sites et des monuments ; la promotion de la lecture (compte tenu de la pénurie de papier qui se manifeste dans la plupart des régions du monde) et l'établissement de systèmes nationaux d'information englobant les centres de documentation, les bibliothèques et les archives.

Mais la Conférence ne se bornera pas à déterminer l'action de l'Unesco dans les deux années à venir. Ses débats porteront également sur les objectifs que l'Organisation devrait se fixer à moyen terme. A ce propos, le secrétariat a réalisé une étude qui permet de dégager **quatre ensembles de grands problèmes mondiaux du**

Le conseil exécutif de l'Unesco a rendu le 8 octobre, à l'unanimité, un hommage solennel à M. René Maheu, directeur général depuis 1962, dont le mandat expire le 14 novembre.

La résolution adoptée précise que, « dans l'exercice de ses hautes fonctions, M. Maheu n'a jamais cessé de consacrer à l'organisation le meilleur de lui-même et que, par sa conception clairvoyante de la mission de l'Unesco, sa perception aiguë des problèmes du monde contemporain et son humanisme dynamique, il a donné à l'organisation une impulsion et un rayonnement sans précédent qui lui ont permis d'accomplir des progrès considérables au service de ses Etats membres et de devenir une force agissante dans la lutte pour la paix et les droits de l'homme ».

ressort de l'Unesco, à savoir : le respect des droits de l'homme et l'établissement d'un régime de paix ; l'avancement de la connaissance, les échanges d'information et la communication entre les personnes et entre les peuples ; le développement de l'homme et de la société ; l'équilibre et l'harmonie de l'homme et de la nature.

En même temps que de cette analyse sans précédent, la Conférence va être saisie d'une série d'observations du directeur général sur **le rôle éventuel de l'Unesco dans « l'instauration d'un nouvel ordre économique international »**, estimée nécessaire par l'Assemblée générale des Nations-Unies lors de sa session extraordinaire du printemps dernier. M. Maheu se prononce en faveur d'une contribution accrue de l'Unesco à l'étude des problèmes et à la diffusion des idées concernant la conception d'un nouvel ordre économique. Il souhaite un renforcement des moyens dont l'Organisation dispose si l'on veut qu'elle participe d'une manière concrète au Programme d'action envisagé par l'ONU, plus particulièrement au profit des pays les moins avancés. Il souligne « la nécessité d'accroître très considérablement la participation, jusqu'ici nettement insuffisante, des représentants du tiers monde aux travaux et aux décisions des organisations financières du Système des Nations-Unies ». Parallèlement, poursuit M. Maheu, il n'est que juste que les pays en voie de développement, notamment les pays producteurs de pétrole « dont les réserves monétaires sans cesse croissantes sont immenses et ne peuvent plus être entièrement employées, à beaucoup près, dans le développement national », augmentent sensiblement leurs contributions aux ressources des organisations du Système. Enfin, le directeur général met les Etats membres « en garde contre les tendances centralisatrices visant à restreindre l'autonomie de ces organisations » et prend position dans le sens d'une meilleure coordination de leurs activités au niveau de la programmation.

au B.O.

bourses d'enseignement supérieur

Le système actuel des bourses d'enseignement supérieur a été défini en 1969. Il repose sur deux principes essentiels :

- la prise en considération des revenus imposables des familles (d'après les déclarations de celles-ci) ;

- la stricte application des barèmes d'attribution des bourses et de détermination de leurs montants définis sur le plan national (ces barèmes sont mis à jour chaque année pour tenir compte des variations du coût de la vie).

Il est intéressant de noter que des mesures spéciales ont été prises en faveur de certains étudiants atteints d'un handicap physique (C. du 10 avril 1972) et des étudiants déjà boursiers qui reprennent leurs études après avoir effectué leur service national. Ces derniers peuvent bénéficier d'une augmentation du taux de la bourse allouée et du maintien de la bourse dans l'hypothèse d'un redoublement à l'issue de l'année de reprise des études supérieures.

Une circulaire du 8 février 1974 a précisé les modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur pour l'année universitaire 1974-1975. Le barème d'attribution a été relevé de 8 %, la distance de la résidence habituelle des étudiants au centre universitaire a été prise en considération et les commissions régionales devront examiner particulièrement le cas des étudiants ayant acquis des gains saisonniers.

La même circulaire rappelle les règles de cumul d'une bourse et d'une rémunération : « D'une façon générale, le bénéfice d'une bourse d'enseignement supérieur exclut, pour l'étudiant, la possibilité d'exercer une activité salariée.

» Une dérogation à ce principe est accordée dans deux cas précis :

— en faveur des étudiants chargés d'un service partiel d'enseignement ou de

surveillance dans un établissement d'enseignement public ;

— en faveur des étudiants en médecine qui accomplissent les stages hospitaliers auxquels ils sont astreints dans le cadre de leurs études et reçoivent, à ce titre, une rémunération.

» Aucune autre dérogation de non cumul n'est prévue.

» Désormais, la limite du cumul autorisé est fixée à une fois et demie le montant de la bourse correspondant au septième échelon.

» Lorsque cette limite est dépassée, la bourse doit être réduite à due concurrence.

» Le cumul d'une bourse d'agrégation et d'un salaire n'est pas autorisé. »

Une circulaire du 18 avril 1974 a apporté quelques aménagements au montant des bourses accordées aux élèves qui reprennent leurs études après l'accomplissement du service national et décide l'accroissement uniforme des taux des divers échelons de bourse de 198 F par échelon, à compter du 1^{er} octobre 1974. Compte tenu des textes qui viennent d'être brièvement cités et analysés, une circulaire du 30 septembre 1974 (B.O. n° 37) a fixé un nouveau montant des échelons de bourse d'enseignement supérieur pour l'année universitaire 1974-1975.

Nous donnons ci-après l'essentiel des dispositions de cette circulaire.

L'accroissement du taux des échelons de bourse est porté à 504 F (au lieu de 198 F) à compter du 1^{er} octobre 1974. Cet accroissement « compense largement les hausses des tarifs des œuvres et permet également une revalorisation du pouvoir d'achat des bourses ».

Les taux des divers échelons seront donc les suivants à compter de la rentrée universitaire de 1974 :

1 ^{er} échelon	2 466 F
2 ^e échelon	3 024 F
3 ^e échelon	3 582 F
4 ^e échelon	4 140 F
5 ^e échelon	4 698 F
6 ^e échelon	5 256 F
7 ^e échelon	5 814 F

Allocations d'études de troisième cycle :

1 ^{re} année	5 814 F
2 ^e année	6 372 F
Bourses d'agrégation	6 372 F

Les montants des bourses auxquelles peuvent prétendre les étudiants qui reprennent leurs études en 1974 après accomplissement du service national est modifié comme suit :

1 ^{er} échelon	3 699 F (+ 1 233)
-------------------------	-------------------

2 ^e échelon	4 374 F (+ 1 350)
3 ^e échelon	5 049 F (+ 1 467)
4 ^e échelon	5 724 F (+ 1 584)
5 ^e échelon	6 399 F (+ 1 701)
6 ^e échelon	7 074 F (+ 1 818)
7 ^e échelon	7 749 F (+ 1 935)
Allocations d'études de troisième cycle :	
1 ^{re} année	7 749 F (+ 1 935)
2 ^e année	8 424 F (+ 2 052)
Bourses d'agrégation	8 424 F (+ 2 052)

Ces taux s'appliquent aux bourses anciennes, dont le montant sera relevé, aussi bien qu'aux bourses nouvelles.

vous lirez aussi

enseignement privé

Contribution de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des classes des établissements d'enseignement privés placés sous contrat d'association (arrêté du 30 août 1974).

A compter du 1^{er} janvier 1974, les établissements privés placés sous contrat d'association bénéficieront des nouveaux taux de la contribution annuelle de l'Etat.

Les établissements se répartissent en cinq catégories.

■ Etablissements correspondant aux lycées classiques et modernes :

— anciens lycées	594 F
— anciens collèges nationaux classiques et modernes	542 F
— anciens collèges municipaux	457 F

■ Etablissements correspondant aux lycées techniques (anciennes écoles nationales professionnelles et anciens collèges techniques nationaux) :

— lycées techniques industriels de garçons	871 F
— lycées techniques industriels de jeunes filles	811 F
— lycées techniques commerciaux	680 F

■ Etablissements correspondant aux lycées techniques (anciens collèges techniques municipaux) :

— lycées techniques municipaux	679 F
--------------------------------	-------

■ Etablissements correspondant aux collèges d'enseignement général (anciens cours complémentaires) :

— collèges d'enseignement technique (anciens centres d'apprentissage)	239 F
---	-------

■ Etablissements correspondant aux collèges d'enseignement technique (anciens centres d'apprentissage) :

— collèges d'enseignement technique industriels de garçons (industries diverses)	935 F
— collèges d'enseignement tech-	

— nique industriels de garçons (métiers du bâtiment)	999 F
— collèges d'enseignement technique industriels de jeunes filles	825 F
— collèges d'enseignement technique commerciaux	708 F

En sus du forfait d'externat indiqué ci-dessus, la contribution complémentaire annuelle accordée aux établissements sous contrat d'association, au titre de la fourniture gratuite de livres scolaires, est majorée de 30 F par élève, des seules classes de sixième placées sous contrat d'association.

action des services sociaux en faveur des personnels

Une circulaire 74-275 du 20 juillet 1974 (B.O. n° 32, p. 2548) dresse, pour les personnels enseignants et non-enseignants, le tableau des avantages sociaux dont ils peuvent bénéficier dans le cadre de l'action sociale instituée par l'Etat en faveur de ses personnels. Certaines améliorations ayant été apportées aux dispositions en vigueur à compter du 1^{er} juillet 1974, nous signalerons brièvement ci-après la substance de la nouvelle réglementation.

■ Mesures destinées à favoriser des activités à caractère social.

Elles intéressent les agents de l'Etat (fonctionnaires titulaires, stagiaires, auxiliaires et certains contractuels) et les personnels enseignants des établissements privés sous contrat d'association dont le traitement indiciaire est inférieur ou égal à un indice plafond (indice nouveau majoré 403). Toutefois aucune limitation indiciaire n'est opposable aux parents d'enfants handicapés. L'aide accordée par l'Etat ne constituant qu'un appoint à la participation financière exigée des familles, son montant est limité à 50 % du prix de journée demandé, par exemple pour un séjour en colonie de vacances.

a) Il a été créé en 1974 des activités nouvelles subventionnées, pour lesquelles la limitation indiciaire est plus basse (indice majoré 326) : il s'agit du séjour des enfants de moins de 16 ans en maisons familiales agréées (7,20 F par jour), avec limitation de durée à 30 jours ; même limitation pour les allocations aux classes dites de « neige, mer et nature » qui sont de 100 F par an pour un séjour de trois semaines au moins.

b) Les actions traditionnelles sont évidemment maintenues :

— subvention de 1,35 F pour les repas servis dans les **cantines et restaurants administratifs** ;

— subvention aux enfants en **colonies de vacances** (10 F par jour pour les enfants de moins de 13 ans, 14,30 F pour les enfants de 13 à 18 ans, 26,40 F pour les handicapés) ;

— subvention pour fréquentation des centres aérés (7,15 F par jour) ;

— aide aux mères : 6,25 F par jour au titre de l'allocation pour garde d'enfants, allocation journalière pour les mères de famille admises dans les établissements de repos ou de convalescence agréés par la Sécurité sociale ;

— allocations spéciales en faveur de fonctionnaires dont les enfants atteints d'une maladie chronique ou d'une infirmité poursuivent leurs études au-delà de l'âge de 20 ans ;

— attribution d'aides exceptionnelles et de prêts à court terme et sans intérêt.

■ Mesures destinées à favoriser le logement des fonctionnaires.

Elles comprennent essentiellement :
— l'attribution de logements locatifs, soit par les préfets (demande à la préfecture), soit à Paris, à la division de l'action sociale du ministère de l'Education.

— les prêts à l'amélioration de l'habitat, maximum 7 000 F, remboursables mensuellement (au taux de 1 %).

— les prêts à la construction (construction ou acquisition d'un logement) par l'intermédiaire du Crédit foncier de France.

création d'une agrégation d'éducation musicale et de chant choral

Un arrêté ministériel du 21 août 1974 institue une agrégation d'éducation musicale et de chant choral.

Les épreuves de cette agrégation se divisent en épreuves préparatoires écrites (dissertation de caractère général, dissertation d'histoire de la musique, dictée musicale, écriture musicale) et épreuves définitives (leçon devant le jury, direction chorale, exécution instrumentale, accompagnement à vue, commentaire d'un fragment enregistré).

Le programme des épreuves sera publié au B.O.

René Guy



Elles plairont
DE LA MATERNELLE

à la 6^e

et même au-delà, grâce à leur rythme et leur humour **ces Comptines et Chansons de Musiquette et Grotonton** (Disque 45 t. mirliton mi 4506) Elles sont suivies de leur accompagnement d'orchestre. Faciles et bien rythmées, elles peuvent être chantées en chœur ou en duo.

Si vous voulez en savoir davantage sur MUSIQUETTE et GROTONTON et vous initier aux joies de la campagne demandez le livre-disque Ld 476, mirliton :

« **MUSIQUETTE ET GROTONTON A LA FERME** »

conte campagnard remarquablement interprété par les petites Christine Thomas et Graziella avec Maurice Pon. Bruitages d'après NATURE, MUSIQUE, CHANSONS

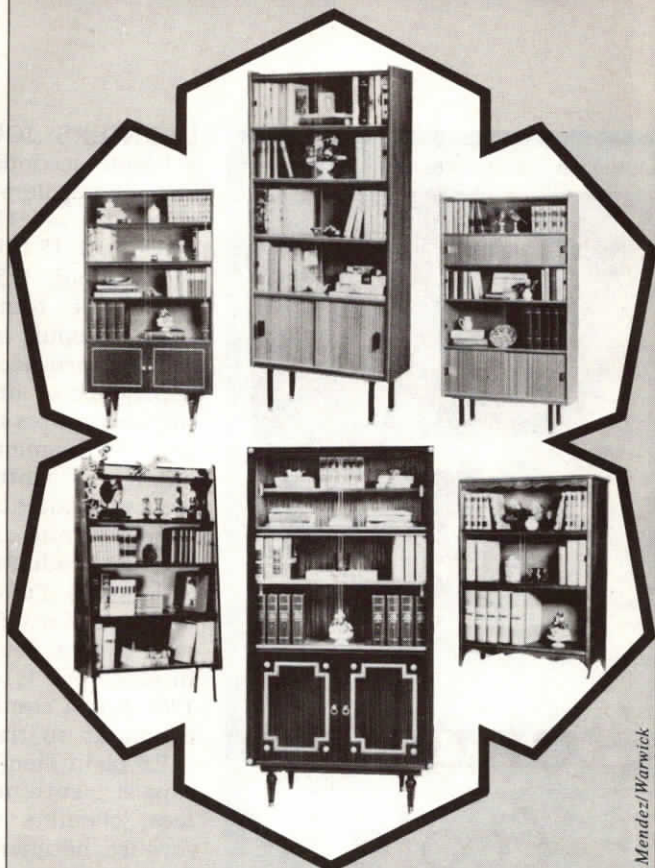
Les Contes classiques de Perrault, Andersen et Grimm rendus vivants et musicaux, les rondes mises aux rythmes actuels ; les fables jouées comme des petites comédies, etc.

**DISQUES, LIVRES DISQUES
et CASSETTES
MIRLITON**

grands magasins,
bons disquaires et
Salon de l'Enfance

Documentation sur demande à M.P.D., 35, avenue du Bac,
94210 La Varenne-Saint-Hilaire

Bibliothèques FONTENEAU...



De Mendez/Warwick

... à tous les prix,
pour tous les goûts,
dans tous les styles

**GRACE A LA VENTE DIRECTE
PAR CORRESPONDANCE,**



FONTENEAU vous propose une gamme exclusive et très étendue de bibliothèques-vitrines-éléments

à des prix très intéressants,

Fonteneau vous fait bénéficier d'une finition très soignée et d'une garantie totale:
SATISFAIT ou REMBOURSÉ

Demandez dès aujourd'hui le
CATALOGUE GRATUIT.

Je désire recevoir le Catalogue gratuit FONTENEAU
sans engagement de ma part.

M. _____

Adresse complète _____

Code _____ Ville _____

EDITIONS FONTENEAU & C^{ie}

B.P. 409 - Centre de Gros - 86010 POITIERS - tél. 41.68.53 +

97 EN/10

SKI

FRANCE
SUISSE
AUTRICHE
ITALIE

CHOIX DE STATIONS SELECTIONNEES

NOËL VACANCES SCOLAIRES
Départs : 21, 22 et 26 déc.

TOUS FRAIS COMPRIS : - Voyage départ PARIS ;
- Hôtels confortables ;
- COURS DE SKI inclus.

12 jours depuis 780 F - 8 jours depuis 630 F

Groupes pour JEUNES (20 à 25 ans - 25 à 30 ans)
Groupes spéciaux pour FAMILLES

VACANCES DE MI-FEVRIER : 8 jours : 630 F

LIEN EUROPÉEN

ASSOCIATION UNIVERSITAIRE

61, Fg Montmartre - 75009-PARIS - 878 51-24
(Correspondant du B.P.T. - Licence d'Etat A 179)

Veillez, sans engagement, m'envoyer votre programme détaillé HIVER 74-75 pour Membres de l'Enseignement

M., Mme, Mlle _____

N° _____ Rue _____

à _____

Code postal _____ EN 1

cette école innombrable

bienvenue à nos visiteurs !



étonnante école chinoise

Travail intellectuel
et travail manuel
intimement mêlés,
éducation intellectuelle
et formation artistique
en pleine harmonie,
ouvriers-professeurs
et professeurs-ouvriers,
révolution culturelle,
révolution
de l'enseignement,
révolution tout court,
l'école chinoise
révèle à ses visiteurs
des surprises nombreuses
... et passionnantes.

DERNIERS JOURS du semestre à l'école secondaire Nankaï. Cette ancienne école privée de la période coloniale — Chou-en-Laï y fut élève en 1915-1917 — est gérée par l'Etat depuis 1953, ce qui n'est pas le cas de toutes les écoles en Chine ; depuis la révolution culturelle, l'esprit décentralisateur (« indépendance, autonomie, compter sur ses propres forces ») se traduit, dans l'enseignement, par la multiplicité des statuts : les établissements scolaires sont pris en charge par un comité de quartier, une brigade de production, le comité révolutionnaire d'une usine, ou directement administrés par les autorités municipales. L'unité d'objectifs est inspirée par la directive du 7 mai 1966 sur la combinaison du travail productif au travail intellectuel.

En plein Tien-Tsin, dans un vaste espace, s'entremêlent allées cimentées, chemins de terre, îlots de verdure, bâtiments disparates. Rien de typiquement « scolaire » dans cet ensemble semi-rural.

Notre car s'arrête devant une sorte d'« hôtel particulier ». Nous photographions au passage la rangée de *dazibaos* (1), placardés sur des panneaux qui font face à l'entrée : assemblage de calligraphies colorées et de dessins chatoyants, ces « collages » à la chinoise ne sont pas là pour exposer quelque recherche esthétique d'« avant-garde », ils sont des signes tangibles que la campagne du Pi Lin Pi Kong (2) a atteint l'école, campagne qui ne dédaigne pas, nous le constatons une fois de plus, de faire appel à l'imagination esthétique.

Dans le salon d'accueil de style anglais un peu désuet, le camarade vice-président du comité révolutionnaire de l'école, entouré d'une enseignante de chinois et d'un élève membre de la Ligue de la jeunesse, nous donne quelques détails sur l'école, tandis que trois élèves nattées et souriantes nous servent le thé avec grâce et que nous allumons des cigarettes : « Depuis la révolution culturelle,

nous appliquons la ligne révolutionnaire du président Mao et nous gérons l'école « à porte ouverte », unissant la théorie à la pratique. Nous avons réduit la scolarité de six à cinq ans (trois années dans le premier cycle, deux dans le second). Nous envoyons nos élèves et les professeurs à la campagne et dans les usines apprendre auprès des paysans et des ouvriers et nous invitons des ouvriers et des paysans à donner des cours. Avant la révolution culturelle les connaissances étaient purement livresques : enfermés dans leur classe les élèves ne savaient que lire et étudier. Maintenant ils apprennent de façon vivante. »

Dans l'école Nankaï comme ailleurs, la révolution culturelle a posé le problème d'une éducation authentiquement prolétarienne, répudiant les valeurs « bourgeoises » fondées sur la division sociale du travail et l'infériorité des « manuels » par rapport aux « intellectuels ». Partout, dans les écoles chinoises, il a fallu lutter contre l'héritage de la culture mandarinale et confucéenne, l'influence occidentale et l'impact du « modèle » soviétique, popularisé pendant la période du premier Plan quinquennal chinois (1952-1957). L'inspiration soviétique est dénoncée maintenant comme « révisionniste », parce que, disent les Chinois, elle cautionne l'idéologie bourgeoise (faire des études pour échapper à la condition ouvrière ou paysanne, pour avoir une « place » de haut fonctionnaire) et la culture bourgeoise (qui sépare la théorie de la pratique, l'abstrait du concret).

Visite de l'école : nous apercevons, par les portes entrebâillées d'un rez-de-chaussée, de jeunes Chinois en cercle, qui parlent de façon très animée et ont l'air de beaucoup rire ; ils sont en train de faire le bilan de l'année scolaire et discutent pour décerner les « mentions » de fin d'année.

Après avoir admiré les collections de matériel scientifique,



ci-contre et en couverture, deux « dazibaos »

servent à l'étude. Des petits enfants en sandales de plastique de couleur vive nous regardent passer : ce sont des enfants d'enseignants (dont une partie loge dans l'école) devant la porte de leur jardin d'enfants.

Cette école secondaire « classique » (les matières intellectuelles principales sont le chinois, les mathématiques et la politique, tronc commun dans toute la scolarité, langue étrangère, géographie, physique, chimie, biologie, histoire alternant selon les années) est en même temps une école « technique » ou plutôt un centre d'éducation et de production technologiques. Tous les élèves à tour de rôle viennent travailler quatre semaines par semestre, à plein temps dans les ateliers. Nous traversons, sans gêner le travail, ceux de menuiserie : filles et garçons en « bleu » s'activent — les filles, comme les ouvrières que nous avons vues dans les usines de Shanghai ou de Tien-Tsin, sont coiffées d'un petit bonnet également bleu dans lequel les nattes sont rentrées et qui laisse passer, sur le front, les mèches raides de la frange. Toutes les opérations nécessaires à la fabrication sont pratiquées : sciage, rabotage, ajustage, finissage ; des montagnes de bureaux et de chaises sont entassées dans le dernier hangar, attendant le vernissage au pinceau. Dans l'usine de montage électronique — ensemble de petites chambres — des groupes de deux ou trois élèves sont attentifs derrière leur machine. Mais le plus passionnant c'est l'atelier de perceuses : sous la direction de six ouvriers vétérans, dans une véritable usine, les élèves fabriquent 400 perceuses par an ; elles sont achetées par l'Etat qui, par ailleurs, finance l'atelier. On nous montre fièrement la plaque de marque, en haut de chaque perceuse : idéogrammes signifiant « école secondaire Tien-Tsin ». L'école utilise certaines de ces perceuses pour ses propres travaux.

(4 000 pièces, nous dit-on, fournies par l'Etat), nous visitons une salle d'exposition de travaux artisanaux et d'œuvres d'art : avions et bateaux à voile, paniers d'osier, lustres en papier, broderies, décorations en plumes d'oiseaux, petits objets en fil de plastique genre « scoubidou » (crevettes, fleurs, etc.), paysages à l'aquarelle. En Chine, à tous les niveaux scolaires, la création artistique et artisanale occupe une place de choix dans les activités. Un autre bâtiment abrite le quartier de la documentation et des livres : quatre petites salles de lecture, garnies de rayons, pour les professeurs. Une pièce contient les vieux livres datant de la période coloniale. Un peu plus loin c'est la grande salle de lecture des élèves, très lumineuse. Sur les tables basses entourées de petits tabourets de bois brun (le tout fabriqué par les élèves), des journaux, des revues sont éparpillés. L'école possède 70 000 ouvrages.

Nous nous dirigeons maintenant, par les allées de terre, vers les ateliers, bâtiments en rez-de-chaussée, au milieu des potagers : l'homme socialiste que la Chine cherche à édifier selon la directive du 7 mai doit être polyvalent, à commencer par les élèves et les enseignants ! En outre les plantes

De ces travaux, nous avons un aperçu très réjouissant à l'occasion d'un bain improvisé dans la piscine de l'école construite durant l'année 1966 au début de la révolution culturelle par les élèves et les professeurs. Grande piscine de ciment gris sans aucune note de clinquant : comme partout en Chine on économise les matériaux, tout est purement fonctionnel. La piscine est flanquée de petites baraques où nous trouvons une collection de maillots de bain. Après les ébats nautiques, on nous sert sur des tables dressées au bord de la piscine, un thé au jasmin bouillant (apporté là dans les précieuses thermos, suivi d'une limonade d'arboise, boisson non gazeuse à la saveur raffinée et insolite.

Nous assistons ensuite au spectacle donné par les élèves dans une magnifique salle de théâtre, héritée des Anglais et restaurée depuis deux ans. On se croirait dans un théâtre municipal : balcon, scène immense dont la profondeur abrite une suite de quatre rideaux, violet, orange, violet, vert, très vifs. (Dans tous les spectacles auxquels nous avons assisté en ville ou dans les écoles, le jeu de couleurs dans le décor et dans les costumes m'a toujours paru très étudié.) Une élève très maquillée (comme le sont également danseurs et chanteurs, filles et garçons) présente chaque numéro : chants, danses, morceaux d'orchestre (dont l'un de vingt instruments à cordes et à percussion accompagnant un solo de violon à deux cordes). Ce spectacle éblouissant m'a fait entrevoir que le problème entre « art » et « idéologie » est posé de façon abstraite par les « observateurs » occidentaux : par la danse, par la musique, par le chant, ces jeunes Chinois exprimaient leur « chanson de geste », c'est-à-dire l'épopée révolutionnaire d'un peuple arraché à l'affreuse misère de l'« ancienne société » et engagé dans l'édification d'une société nouvelle.

De la discussion, je retiendrai

deux thèmes de réflexion :

● *Le « service » des enseignants chinois.* Bien que chaque école, en Chine, dispose d'une large initiative pour l'organisation des activités, la répartition des disciplines, les horaires, etc. (il n'y a pas de « programme » ni de « modèle » d'organisation imposés), certaines règles semblent communes en ce qui concerne l'activité des enseignants. Dans le primaire comme dans le secondaire les enseignants sont présents à l'école huit heures par jour, six jours de la semaine (horaire de travail de tout adulte), mais le nombre d'heures de cours est largement inférieur à ce qu'imposent nos modules français. Dans l'école Nankai, les enseignants donnent environ *deux cours par jour* (un cours dure *quarante-cinq minutes* dans le secondaire), ce qui est inférieur au service des « agrégés » ! Le reste du temps est employé aux préparations et corrections, travail en équipe, aide aux « élèves en difficulté », sortie à l'usine ou dans la campagne, réception d'ouvriers et de paysans. (Dans le primaire les instituteurs sont spécialisés dans une ou deux disciplines, ceux qui nous avons rencontrés donnaient quinze cours de quarante minutes par semaine).

● *Ecole et insertion dans la société.* La société chinoise est en pleine transformation révolutionnaire : le sens de la révolution culturelle (et du Pi Lin Pi Kong) se joue dans les luttes qui se déroulent autour du rôle des « intellectuels » et des « diplômés ». A Nankai, « plus de 71 % » des élèves diplômés du premier cycle (tout le monde obtient le diplôme) poursuivent des études dans le deuxième cycle. Les autres vont travailler dans les usines ou à la campagne, une partie peut être admise dans une école technique secondaire. Va-t-on retrouver le « clivage » qui nous est familier, une séparation sociale entre les « bons » et les « mauvais » élèves, que l'éducation mi-étude mi-travail tente d'abolir par ailleurs ? Nous n'avons pu, bien sûr, durant cette

trop brève matinée, approfondir la question du profil des élèves admis dans le second cycle. Cependant la scolarité dans le deuxième cycle n'a pas de caractère « sélectif » si on la replace dans l'ensemble des mesures qui, depuis la révolution culturelle, doivent assurer la « révolution » dans l'enseignement. D'une part, une fois terminé le second cycle, les élèves s'en vont obligatoirement travailler, pendant deux ans au moins, comme producteurs, à la ville ou à la campagne. D'autre part le système de recrutement des étudiants repose à la fois sur le souhait personnel et la désignation par l'unité de travail. Les universités recrutent dans les unités de production des jeunes « diplômés » du deuxième ou du premier cycle de l'enseignement secondaire. Enfin le passage par l'université n'entraîne pas une « promotion » au sens social qui est le nôtre : l'étudiant diplômé retourne en général dans son unité de travail et c'est celle-ci qui détermine son emploi et son salaire, le but des études étant d'élever le niveau idéologique, culturel et technique.

On cherche actuellement en Chine à briser tout ce qui, dans le système scolaire et universitaire, était la source des rapports sociaux inégaux et façonnait une couche d'intellectuels et de cadres coupés du peuple.

A l'école Nankai, nous avons pu constater que l'éducation par la participation au travail productif engendre un foisonnement d'initiatives passionnantes qui ne peuvent qu'entraîner un changement dans les mentalités.

Suzanne Citron

(1) Affiches calligraphiques à contenu politique.

(2) Campagne déclenchée durant l'année 1974 pour consolider les acquis de la révolution culturelle en dénonçant l'influence du confucianisme (Confucius = KONG) sur les mentalités traditionnelles et les méfaits de Lin Piao (LIN) : complot contre Mao en 1971 et appui du « révisionnisme », c'est-à-dire l'esprit bourgeois de promotion et de profit individuel.

animer, c'est éveiller
en respectant autrui...



le maître animateur

La dynamique de groupe
fait actuellement
l'objet d'un livre
par mois environ...

N'est-ce là qu'une mode ?

ou le grave symptôme
que la baisse de qualité
de nos communications
ne peut s'expliquer
que dans un contexte
social, ou mieux
socio-politique ?

Voici donc sur ce thème
trois ouvrages récents :

l'un de Carl Rogers,
l'autre de J. Dréville,
et le troisième
de Raymond Toraille.

DANS UNE CIVILISATION impersonnelle où l'individu tend à ne plus exister que par son numéro de Sécurité sociale, il y a déshumanisation des rapports (1) et si, jadis, la pauvreté matérielle nous empêchait de nous sentir aliénés, l'abondance actuelle (1) mais aussi la multiplication des rapports sociaux, des statuts et des rôles qui leur sont attachés, leur caractère de plus en plus provisoire (2-3) détruisent une relation d'êtres s'effectuant hier dans une sphère constante en dimension et en situation.

Seul, l'homme le reste par essence, devant « vivre et mourir seul » (1), mais il tend à le devenir dans son existence quotidienne, n'ayant plus de contact authentique avec autrui. Les conditions de vie (2) limitant les affinités de voisinage, le barrage des catégories socio-professionnelles, les conditions d'habitat (cf. la phrase de Churchill : « Nous fabriquons bien nos demeures mais ensuite ce sont elles qui nous façonnent ») rendent les rapports à l'autre de plus en plus difficiles.

C'est parce que nous ne nous sommes pas suffisamment préoccupés de la notion « d'écologie sociale » (2), détruisant les valeurs d'ancrage de l'être, bouleversant les canaux de communications chers à Lewin, qu'on en arrive à ce que communiquer d'un appartement à un autre, quand ils sont situés sur le même palier, est plus difficile que d'une ferme à une autre bien que distantes de plusieurs kilomètres.

On peut dire d'une façon générale que les relations humaines ne servent plus à communiquer et à échanger ; elles ne font que transmettre les messages socialement nécessaires (3). Paradoxalement, la concentration urbaine, le développement des moyens de communications (media, transports individuels) ne font qu'augmenter cet aspect « mosaïque » de la communication.

Le sentiment de solitude de

l'homme confinera au désespoir quand il s'apercevra que le sens de sa vie ne réside pas et ne pourra résider dans des rapports de façade avec la réalité extérieure (1), rapports de façade qui ont précisément été conquis aux dépens de la communication réelle (1) ; d'ailleurs les situations d'implication de l'être avec lui-même, les choses, les autres, sont de plus en plus rares.

En quoi tout ceci intéresse-t-il le pédagogue lecteur de **l'éducation** ? Le psycho-sociologue (2), le psycho-thérapeute (1), le pédagogue (3) nous font comprendre qu'en fait l'éducation a sa part de responsabilité dans la non-communication. Elle reste une éducation qui classe, qui fait de la culture ce à quoi il faut être initié tant en littérature qu'en technologie et rend de ce fait les affinités gratifiantes ou scandaleuses (2). Elle tend à condamner l'enfant à dissimuler un « moi » ressenti comme étrange et coupable (1) ; peur d'autrui et masquage social deviennent ainsi les deux pôles d'une même réalité. L'enseignant se comporte en « portier » qui, au long des canaux de communications, filtre les messages, tantôt les valorisant (parce que culturels ?), tantôt les bloquant. Les rapports enseignant-enseignés peuvent être décrits, non sans un humour féroce, dans le cadre d'une pédagogie traditionnelle quelque peu caricaturale, comme s'intégrant dans une tactique de « guerrilla pédagogique » (3).

C'est dans ce contexte que s'inscrit Mai 68, comme déferlement de la communication, comme réaction contre l'autorité qui ne sous-entend plus hiérarchie et déférence (3) mais qui appelle la décision collégiale (2) imposant l'interpsychologie pour des raisons d'efficacité.

A ce niveau de lecture, quelque peu culpabilisé, le pédagogue est en droit de se demander ce qu'il peut faire pour tenter d'aller dans le sens d'une évolution psycho-

sociale qu'il ne peut récuser. N'ayant pas su monter à l'arrêt (avec Freinet ou Profit, Decroly, Dottrens ou Cousinet), que doit-il tenter pour prendre le train en marche ? Qu'ils soient pédagogue, « conseil » ou praticien, les réponses de nos trois auteurs sont concordantes : il doit devenir un animateur, un « facilitateur », considérer sa classe comme un groupe, se sentir comme faisant partie d'une équipe.

Avant d'aller plus avant et examiner ce que cela sous-entend, qu'il nous soit permis de nous arrêter sur chacun de ces trois ouvrages afin que nos lecteurs en aient une idée plus précise.

Celui de Drévilion peut paraître parfois ardu et éloigné des préoccupations de l'enseignant. Son abord des relations affinitaires, son étude de l'homme, dans les petits groupes, l'approche psychologique du problème des relations humaines donnent de la vie sociale une vue particulièrement large et riche. Les applications pratiques sont très précises et directement utilisables par l'animateur.

Celui de Rogers a l'immense mérite d'être un essai sur une pratique de groupe. Il est simple (de Péretti parle dans sa préface de « bon sens rural »), honnête, constamment sous-tendu de générosité. Nous ne saurions trop recommander à ceux qui désirent aborder le problème de la dynamique de groupe de lire cet ouvrage facile et lucide.

L'ouvrage de Toraille est en prise directe sur les rapports liant l'animation à l'école. Il a le mérite de situer le problème dans son contexte de « crise » de l'éducation, s'attachant à redéfinir de nombreux termes. Il propose des solutions, refusant de considérer le phénomène d'animation pédagogique comme ne concernant que les seuls praticiens : directeurs d'écoles, MIEA, PEN, IDEN, proviseurs, IG, sont tous concernés. Par l'insistance qu'il marque quant

à l'importance des contenus, il délimite la portée de la notion d'animation et nous permet de garder les pieds sur terre. C'est un ouvrage fortement inducteur, source de réflexions et, espérons-le, de conversions non déchirantes.

Tout en étant conscient du fait que le pédagogue n'est ni un psycho-thérapeute, ni un socio-thérapeute, la dynamique de groupe pourrait permettre de rompre l'isolement de l'individu. C'est là, nous dit-on, sa vertu essentielle (1), valable tant pour l'enseignant que pour l'élève, permettant à celui-ci d'explicitier les obstacles qu'il met lui-même dans la situation scolaire et à celui-là de clarifier son attitude dans des situations qu'il crée autant qu'il les subit (2). Outre, chez Rogers, l'aspect maintenant traditionnel de rupture de la « coquille » de l'individu par l'effet de « feed-back » du groupe (ce que de Péretti appelle « la croissance de l'identité personnelle par la voie de l'altérité intensifiée »), on peut noter que la relation enseignant-enseignés sera plus accueillante, plus compréhensive.

Sa pratique, même de la façon non thérapeutique dont la conçoit Toraille, suppose de la part du maître des qualités d'animateur, afin précisément qu'il puisse être un « enseigneur ».

Dès lors le profil de cet animateur est intéressant puisqu'il vise à définir le pédagogue et la lecture des trois ouvrages en donne une image très riche, dont le trait dominant repose sur le concept « d'empathie », véritable « capacité basale de communication avec une autre personne connue, reconnue comme telle, supposant une véritable anticipation de la conduite d'autrui » (2). C'est par cette attitude, qui se situe exactement au niveau où l'on est conscient des choix et des rejets dont on est l'objet de la part d'autrui, que l'on pourra induire une diminution de la distance qui sépare les êtres, libérer l'expression, diminuer les défenses dans un climat de sécu-

rité. Comme le dit si bien Toraille, « animer c'est éveiller en respectant autrui, en le considérant dès la mise en relation comme une personne à qui l'on donne et de qui déjà, l'on reçoit ».

Cela suppose, de la part de l'animateur, une coïncidence entre ce qu'il est et ce qu'il vit (1-3), une sincérité au sens premier. Médiateur, il ne peut être un homme seul, il a besoin du contrôle et de la régulation d'une équipe.

Cet ensemble de qualités fait de l'animateur un être rare et l'attitude réelle de « compréhension » ne peut être atteinte qu'après un véritable ascèse. C'est en cela que l'engagement emphatique n'a rien à voir avec le laxisme du non-interventionniste qui se voudrait théorisant sa propre incapacité. Il y a là beaucoup de subtilité, de tact, de délicatesse, en un mot un grand sens de l'humain. L'animateur aura définitivement gagné quand il pourra se permettre de s'absenter d'une séance sans que le déroulement de celle-ci en soit perturbé.

Les pratiques de la conduite de réunion, telles qu'elles sont exposées par Drévilion, sont directement utilisables par l'enseignant et elles évoquent tout à fait l'attitude du maître au cours d'une séquence d'activités d'éveil (2, pp. 91 à 94) avec ses rôles de production, de facilitation, de régulation ; il fait surgir des situations de vie et de travail.

Il faut cependant bien se pénétrer de cette idée que l'animation n'est qu'une attitude dont le but est de transformer les contenus véhiculés par la communication au sein d'un groupe travaillant à sa propre éducation (3). Elle n'est pas synonyme d'improvisation, la transformation de la transmission ne peut se faire qu'à condition que la séance soit minutieusement préparée tant matériellement que mentalement (2).

C'est peut-être à ce prix que l'école deviendra « une entreprise où se produit l'éducation » (3), où on finira peut-être par remplacer

la quantité d'avoir par la qualité d'être, à soi, aux autres, à la nature et aux choses, attitude généreuse que l'on perçoit souvent chez de bons maîtres, chez de bons rééducateurs.

Mais on conçoit que tout ceci ne peut se dissocier d'une certaine conception des buts de l'éducation. Elle apparaît dans ces trois ouvrages comme visant à la modélisation individuelle du monde, comme une conquête de l'individualisation sur le plan social, le grand problème pour l'individu étant de se dégager en tant qu'être singulier d'une sorte de nébuleuse psychique dont il était au départ élément indifférencié (2). C'est en cela que réside la possibilité d'une adaptation vécue et non subie, permettant que le changement, comme tel, fasse partie de la vie institutionnelle.

La réflexion dès lors gagne des pôles qui sont inmanquablement politiques et ce n'est pas par hasard que, dans leurs conclusions, nos trois auteurs usent des termes de liberté et de libération. Les groupes, nous dit Rogers, sont impensables en URSS... ou en Espagne, et choisir la voie de l'animation c'est avant tout choisir le type d'homme que l'on veut former (1). Comme Bernard Charlot le signalait dans ces colonnes à propos des mathématiques modernes, les réactions passionnées pour ou contre l'animation seront profondément des prises de position pour ou contre le type de relations sociales et politiques qu'appelle cette nouvelle relation pédagogique. Nos trois auteurs nous laissent la liberté après avoir lu, vécu, réfléchi, de choisir.

Christian Cousin

(1) C. Rogers, *Les groupes de rencontre*. Dunod, 168 p., 24 F.

(2) J. Drévilion, *Psychologie des groupes humains*. Bordas, coll. « Etudes 133 », 126 p., 13 F.

(3) R. Toraille, *L'animation pédagogique*. ESF, coll. « Sciences de l'éducation », 198 p., 32 F.

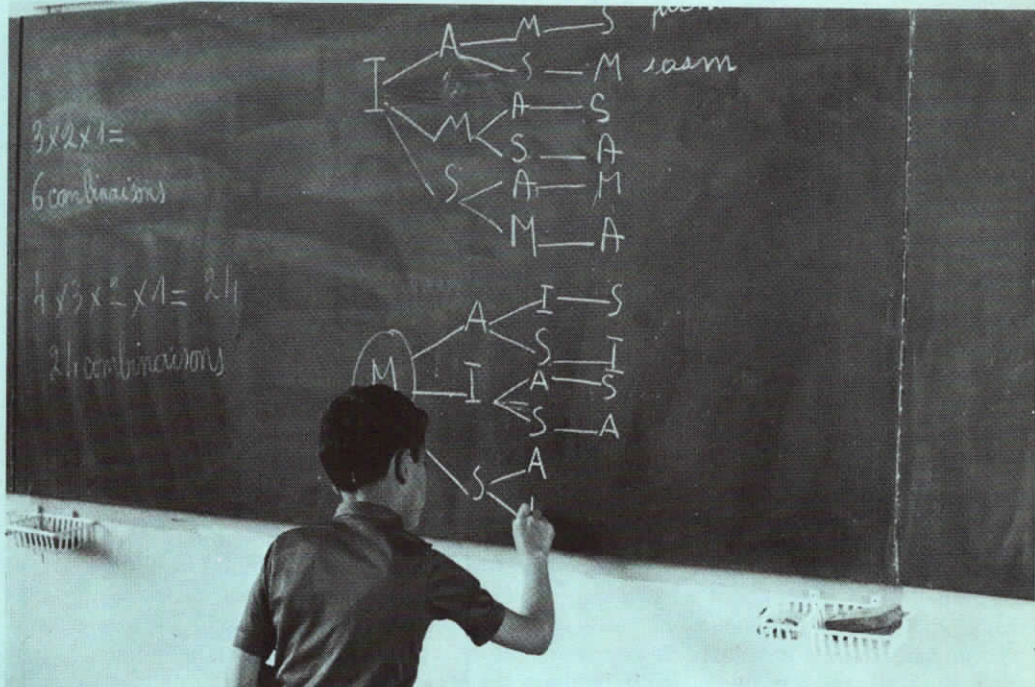
Tout n'a peut-être pas été dit sur les mathématiques dites nouvelles, et surtout sur les raisons de leur apparition, dans notre enseignement comme dans notre vie.

Quelle est, exactement, leur originalité par rapport aux mathématiques traditionnelles ?

Elles ne sont pas seulement « modernes », elles sont surtout quelque chose de plus que les « classiques », elles n'ont pas non plus les mêmes finalités. Tout aussi « utiles », elles sont mieux adaptées aux besoins de notre société. Tout aussi « logiques », elles proposent des structures et présentent des modèles de « scientificité ». Tout aussi « culturelles », elles développent la libre création de vérité et de rationalité. Voilà pourquoi, selon Bernard Charlot, elles s'imposent aujourd'hui dans notre enseignement.

Mais comment les comprendre et donc les transmettre ? De son côté, Gildas Machelot analyse trois ouvrages récents qui peuvent être d'excellents guides pour les maîtres chargés des classes élémentaires, en particulier des cours préparatoires, mais aussi pour tout homme de notre temps.

pourquoi des mathématiques modernes...



POURQUOI enseigne-t-on les mathématiques ? Les enseignants répondent généralement à cette question en mettant en avant les finalités classiques :

- les mathématiques développent l'esprit logique et critique de l'enfant, lui apprennent à abstraire et à raisonner rigoureusement ;
- les mathématiques sont un modèle de rigueur pour toutes les autres sciences ;
- il faut, dans la vie courante, savoir compter, mesurer, maîtriser certains mécanismes opératoires.

Il est indéniable que les mathématiques développent l'esprit logique, servent les autres sciences et présentent une grande utilité pra-

tique. Mais on peut s'inquiéter, après l'introduction des mathématiques modernes à l'école élémentaire, de ne voir assigner à l'enseignement des mathématiques QUE les finalités déjà énoncées par Platon, Descartes, et tous les représentants de la conception traditionnelle des mathématiques. La portée pédagogique, culturelle et sociale des mathématiques dites « modernes » déborde largement l'acquisition des mécanismes opératoires fondamentaux et la formation logique et scientifique de l'enfant. Il serait grave de fixer aux mathématiques modernes les mêmes fins qu'aux mathématiques clas-

siques, en réduisant ainsi la réforme pédagogique des mathématiques à une transformation uniquement méthodologique.

Même d'un simple point de vue utilitaire, les finalités visées par les mathématiques modernes diffèrent de celles poursuivies par les mathématiques classiques. Les mécanismes opératoires traditionnellement enseignés à l'école élémentaire reposent sur le nombre et la mesure : opérations arithmétiques fondamentales, règle de trois, calcul des surfaces et des volumes, etc. Les finalités pratiques de l'enseignement traditionnel des mathématiques correspondent à l'état des

mathématiques classiques, qui privilégient le nombre et la mesure, autant qu'aux besoins « objectifs » de l'enfant. Les mathématiques modernes sont des mathématiques de la relation. En tant que telles, elles intègrent le nombre et la mesure, ainsi que toutes les opérations classiques fondées sur le nombre et la mesure. Mais leur portée pratique est infiniment plus grande. Les mathématiques modernes sont les bases des techniques nouvelles d'information, de communication, de décision, etc., qui actuellement remodelent peu à peu notre univers quotidien. Il est erroné d'opposer les mathématiques modernes, « scientifiques », et les mathématiques classiques, « utiles ». Les mathématiques modernes sont indispensables à la vie quotidienne de demain et, dès aujourd'hui, répondent mieux que les mathématiques classiques aux besoins de la société. Encore faut-il que l'enseignement des mathématiques modernes vise effectivement, au-delà du nombre et de la mesure, la mathématisation des situations concrètes.

Les finalités culturelles de l'enseignement mathématique, qu'il soit classique ou moderne, ne se réduisent pas à la formation logique de l'enfant. Les mathématiques véhiculent, plus ou moins consciemment, des significations culturelles qui imprègnent notre vie. Des mathématiques classiques aux mathématiques modernes, ces significations ne sont pas différentes : elles s'opposent fortement. Aussi n'est-il pas possible d'assigner à l'enseignement des mathématiques modernes

les mêmes finalités culturelles qu'à celui des mathématiques classiques.

Les mathématiques classiques ont engendré toute une mythologie sociale et culturelle, complaisamment répandue par l'école. Les mathématiques sont, dans notre inconscient culturel, le symbole de la science et la source de l'efficacité technique. Nous croyons avec force à leur utilité pratique car nous pensons qu'elles donnent à l'homme pouvoir sur la nature. Le rôle joué par les mathématiques dans le développement des autres sciences, et notamment la possibilité de « résumer » la structure physique de l'univers dans une équation, qu'elle soit de Newton ou d'Einstein, ont donné naissance à l'idée que le monde est rationnel, et même mathématique, dans son essence. La tâche de la raison humaine serait alors de décrypter la rationalité mathématique inhérente au monde lui-même, déchiffrement qui s'étendrait sans cesse à de nouveaux domaines. Grâce aux mathématiques, la raison mettrait ainsi à nu la trame idéale du monde, dévoilerait la véritable nature des choses. Cette conception des mathématiques s'étend aujourd'hui aux relations humaines car les mathématiques jouent un rôle économique, social et politique de plus en plus important et de plus en plus direct (taux d'inflation, indice du coût de la vie, sondage d'opinion, etc.). Cette extension est politiquement dangereuse, car les arguments ainsi fondés sur la nature des choses aboutissent à la mise en place progressive d'une

tyrannie économique, sociale et politique du mathématique qui est la forme la plus dangereuse de la technocratie. Les mathématiques cessent d'être posées comme instruments pour être présentées comme raisons dernières et impératives des choix économiques et socio-politiques.

Ce pouvoir absolu accordé aux mathématiques sur la nature et sur les relations humaines représente une élaboration métaphysique des présupposés épistémologiques qui sont à la base des mathématiques classiques. Pour celles-ci, les postulats, définitions et axiomes qui fondent les théorèmes expriment des évidences mathématiques indépendantes d'un libre choix du mathématicien. Le monde mathématique préexiste à la pensée mathématique, qui le découvre mais ne le crée pas. Dès lors, toute expression mathématique d'un phénomène naturel et social apparaît comme la formulation de la nature même des choses, sans que l'on fasse intervenir le système de référence mathématique à l'intérieur duquel seul cette expression mathématique a un sens.

Pour les mathématiques modernes, au contraire, il n'y a pas d'être mathématique indépendant du système d'axiomes par lequel une pensée mathématique le crée et le définit. Il n'y a pas d'en-soi mathématique, ni naturel ni humain. Aussi les mathématiques modernes permettent-elles de maîtriser les phénomènes naturels au niveau desquels le nombre et la mesure doivent laisser la place aux probabilités sta-

tistiques ou à d'autres instruments mathématiques. De la même manière, les mathématiques modernes sont foncièrement anti-technocratiques puisqu'elles limitent l'aire de validité d'un énoncé mathématique au système dans lequel cet énoncé a un sens ; encore faut-il, bien sûr, ne pas confondre les mathématiques modernes et l'emploi d'un vocabulaire ésotérique qui favorise au contraire les entreprises technocratiques.

Les mathématiques modernes sont inséparables des présupposés culturels qui seuls leur donnent un sens : c'est la réalité mathématique qui est humaine, et non la réalité humaine qui est mathématique ; l'homme est libre créateur de vérité, de rationalité. Les mathématiques modernes correspondent à une idée de l'homme et de son rapport au monde et à la société profondément différente de celle impliquée par les mathématiques classiques. Parler sans plus de finalité culturelle des mathématiques, c'est évoquer une fin trop générale pour être significative.

Même l'idée que les mathématiques doivent former l'esprit logique de l'enfant et lui enseigner la rigueur n'a pas le même sens pour les mathématiques modernes que pour les mathématiques classiques. Pour ces dernières, la logique, l'abstraction et la rigueur permettent d'avoir l'intuition d'êtres mathématiques idéaux et de faire passer cette évidence le long de chaînes cartésiennes de déductions. L'évidence et l'idéalité des êtres mathématiques permettent aux mathématiques de servir de

modèles aux autres sciences, qui s'efforcent de réduire leurs objets à des paramètres mathématiques. Dans la mesure où toutes les sciences s'efforcent ainsi d'imiter les mathématiques, la formation de l'esprit logique de l'enfant grâce aux mathématiques prend valeur de formation scientifique générale.

Les mathématiques modernes font elles aussi appel à la logique, à la rigueur, à l'esprit d'abstraction, qui leur sont d'autant plus nécessaires qu'elles ne sont pas guidées par un objet de référence qu'elles ne feraient que décrire. Mais la logique mathématique ne consiste plus à décrire des relations entre des êtres mathématiques idéaux; elle est construction de systèmes mathématiques structurés. Le modèle mathématique continue à hanter les autres sciences, et notamment les sciences de l'homme, mais ce n'est plus l'évidence et l'idéalité de l'objet mathématique qui séduit; c'est la capacité des mathématiques à construire des structures parfaitement définies. D'une part, les sciences de l'homme voudraient bien pouvoir, comme les mathématiques, poser leurs axiomes fondamentaux et leurs règles de déduction; que l'on songe, par exemple, à l'éclatement de la psychologie en disciplines multiples dont chacune repose sur des postulats et des règles propres. D'autre part, le problème de la communication occupe aujourd'hui une place importante dans la problématique des sciences de l'homme et des sciences de la vie. Or, les mathématiques modernes, qui se donnent

elles-mêmes leurs objets et les relations fondamentales entre ces objets, élaborent des systèmes de communication parfaitement transparents. C'est en tant qu'elles créent intégralement des systèmes totalement structurés que les mathématiques modernes développent l'esprit logique de l'enfant et lui présentent des modèles de scientificité. Elles jouent là le même rôle que les mathématiques classiques, mais en s'appuyant sur les processus mathématiques qui les caractérisent.

On ne peut donc assigner aux mathématiques modernes les mêmes fins qu'aux mathématiques classiques. Elles visent des finalités pratiques bien plus nombreuses que les mathématiques classiques, en s'appuyant sur les notions de relation et de structure et non plus de nombre et de mesure. Elles véhiculent des significations culturelles fondamentalement opposées à celles des mathématiques classiques, en concevant l'homme non plus comme lecteur du livre de la nature mais comme libre créateur de vérité et de rationalité. Elles cherchent à former l'esprit logique et scientifique de l'enfant, comme les mathématiques classiques, mais en faisant appel aux systèmes mathématiques et non à la déduction linéaire à partir d'une vérité « évidente ».

S'il fallait répondre par une seule phrase à la question: « Pourquoi enseigne-t-on les mathématiques? », on pourrait reprendre le mot de Cantor: « L'essence des mathématiques, c'est la liberté. »

Bernard Charlot

...et comment?



R. Moret

Mathématiques au cours préparatoire

CRDP de Reims, « Rénovation pédagogique », 3 fascicules, 17,25 F.

Dans une revue pédagogique américaine, H.E. Vaughan rapporte entre autres l'histoire suivante: « Une des maîtresses commença sa leçon en disant: « Les enfants, ouvrez vos bureaux et prenez vos éléments. » Chaque enfant sortit quelques jetons colorés. Puis « Sortez vos ensembles! ». Chaque enfant sortit des ficelles, elles aussi colorées. « Maintenant posez vos éléments verts dans votre ensemble jaune. »

Cette maîtresse était très moderne en utilisant le mot **ensemble** en classe. Naturellement, elle le faisait de façon incorrecte. Un ensemble n'est pas une boucle de fil et n'a pas de couleur.

Les instituteurs qui auront la curiosité de se plonger dans l'ouvrage du CRDP de Reims (dont est tiré l'exemple précédent) ne commettront plus les erreurs de cette enseignante, erreurs dont les écoles amé-

ricaines n'ont malheureusement pas le privilège.

L'auteur, R. Moret, a pris soin de montrer, à ce sujet, que les éléments d'un ensemble peuvent être touchés et manipulés; mais il n'en est pas de même de l'ensemble lui-même. La construction résulte d'une opération mentale, essentiellement abstraite, qui répond à des règles précises:

- un ensemble est constitué d'éléments. Pour tout objet, la réponse à la question: « Appartient-il à l'ensemble? » ne peut être que oui ou non;
- il n'existe pas de relation du type;
- la collection de tous les ensembles n'est pas un ensemble.

Ces assertions précises, clairement énoncées, d'un niveau ne nécessitant pas une formation théorique poussée, éviteront bien des erreurs dues à des approches trop intuitives. L'auteur ne craint pas d'explo-

ter les exemples empruntés au réel mais il sait poser quand il le faut les définitions et les règles mathématiques ; en particulier, il montre la nécessité d'admettre la notion de termes primitifs à la base de toute théorie.

Ces considérations illustrent la partie théorique du premier chapitre qui s'intitule : « Ensembles et éléments » et qui donne des précisions du même ordre sur la détermination d'un ensemble, sur la notion d'inclusion, de sous-ensemble et d'ensemble complémentaire. Cette partie théorique est immédiatement suivie d'une partie pratique, véritable recueil d'exercices à proposer aux élèves du cours préparatoire. Les thèmes de travail qui y figurent ont donné lieu à une assez longue expérimentation et constituent autant de précieuses fiches pédagogiques.

Cette division de chaque chapitre en deux parties se retrouve tout au long de l'ouvrage qui comprend trois fascicules. Le premier traite des ensembles et éléments, de la notion d'ensemble, des propriétés des objets (ensembles définis en compréhension), de l'intersection d'ensembles, des relations, de l'organisation de

l'espace, des fonctions et des applications.

Le second porte sur l'étude de la relation d'équivalence et de la notion de nombre naturel. La relation d'ordre étudiée ensuite conduit à la comparaison des entiers naturels.

Le troisième fascicule traite essentiellement de l'addition, du sens de l'opération et de la technique dans les différentes bases. Ce dernier fascicule est complété par trois tableaux synoptiques construits sous forme d'organigrammes ; ils font apparaître très clairement les liens existant entre les différents thèmes mathématiques étudiés au cours préparatoire. « Ces organigrammes peuvent être considérés comme des squelettes de l'enseignement auquel le maître se propose de donner vie ».

Ces trois fascicules sont à conseiller à tous les instituteurs ou institutrices exerçant au cours préparatoire. Ils auront là un très bon ouvrage théorique et un véritable fichier pédagogique qui les dégagera d'une pratique parfois trop centrée sur le livre de l'élève. A sa lecture, ils comprendront que la rénovation est plus dans le changement d'esprit que dans le contenu.

R. Dezaly

Notions fondamentales de mathématiques pour l'école élémentaire

Colin-Bourrelier, 128 p., 27 F.

Encore un livre destiné à l'initiation mathématique des maîtres de l'école élémentaire. L'auteur, directeur honoraire d'école normale, connaît bien le problème de la formation des maîtres. Il n'a pas voulu présenter un cours complet de mathématiques modernes mais apporter aux instituteurs « ce qu'il n'est pas permis d'ignorer si l'on veut dominer son enseignement, le conduire selon sa propre personnalité et par conséquent de ne pas être esclave de la pratique pédagogique préfabriquée ».

Parlant de l'observation de situations banales, il s'est

efforcé de montrer comment on est amené à construire les notions de nombre, d'opération, de relation, de structure, « en d'autres termes, comment l'homme est conduit logiquement, nécessairement et par économie de pensée, à « mathématiser » le monde dans lequel il exerce ses activités.

La lecture de cet ouvrage ne nécessite pas de formation mathématique antérieure d'un niveau particulier. On peut d'ailleurs se demander si, entraîné par son souci de présenter des situations accessibles à tous, l'auteur ne s'est pas mépris sur son public ; à mon avis, les

exemples qu'il utilise conviendraient mieux à de jeunes élèves du premier cycle qu'à des adultes en formation.

Peut-être cela provient-il de la nécessité de relier ce livre au second ouvrage qui doit suivre : **L'enseignement mathématique à l'école élémentaire ?** A certains moments l'exposé apparaît comme étant déjà une fiche pédagogique.

On aurait souhaité, en début de livre, un court chapitre de logique qui aurait permis au lecteur de mieux saisir le sens des symboles de l'implication et de l'équivalence logique fréquemment employés par l'auteur. Par contre, le chapitre sur les cardinaux aurait pu être allégé des considérations sur la notion d'aleph. Enfin pourquoi ne pas avoir rangé l'étude des couples et du produit cartésien dans le chapitre des relations !

Le livre n'est pas encombré d'un symbolisme trop lourd et

le vocabulaire employé reste simple. Certes il faudra veiller à ne pas retenir à la lettre certaines expressions ou notations : en particulier l'inclusion au sens large est simplement devenue l'inclusion et quand il le faut on se contente de préciser si l'on considère le simplex d'un ensemble ou l'ensemble de ses parties propres.

Attention enfin à certains abus de langage : $L-F =$ [enfants à lunettes qui ne sont pas des filles] est une notation à éviter car elle procède d'une confusion entre langage oral et langage écrit.

Ces quelques réserves formulées, le livre peut permettre à des enseignants de se familiariser avec les notions mathématiques de base. Quelques exercices et des contre-exemples complèteraient utilement la lecture et permettraient un auto-contrôle des acquis.

Amice, Derame, Depaix, Laudet, Lichnerowicz, G. Revuz, A. Revuz

Mathématiques supérieures pour l'homme moderne

Tome I : Structures algébriques élémentaires - Tome II : Algèbre linéaire - Tome III : Analyse élémentaire - Tome IV : Analyse numérique élémentaire - Tome V : Intégration - Tome VI : Analyse fonctionnelle.

Dunod, T. I et II : 45 F, T. III : 65 F, T. IV : 30 F, T. V et VI à paraître.

Pour ceux qui aiment les mathématiques et ont besoin d'un ouvrage de référence qu'ils pourront consulter à loisir.

Cet ouvrage collectif, qui porte des signatures de renom, ne se veut pas seulement un ouvrage de spécialistes. On peut y puiser selon sa culture, ses goûts, son degré de spécialisation. Ce n'est pas tout à fait une encyclopédie mathématique ; c'est tout de même un excellent ouvrage de référence. Comme le fait remarquer l'avant-propos, la variété est grande des schémas mathématiques que requièrent les activités humaines. C'est pourquoi les différents tomes s'efforcent de présenter à un stade relativement élémentaire et en échelonnant les difficultés, un certain nombre d'outils à très large spectre d'utilisation. On y

va d'idées de base très simples à des techniques assez raffinées d'analyse numérique.

Le premier tome pourra intéresser plus particulièrement les instituteurs qui souhaitent approfondir leur culture mathématique ; ils y trouveront traitées les notions sur les ensembles, les relations, les fonctions, les structures de groupes et d'anneaux, le corps des réels et le corps des nombres complexes ainsi que les polynômes. Chaque chapitre débute par une étude de la notion en termes généraux empruntés à la vie courante, ce qui permet de mieux saisir le problème posé et d'apprécier la formalisation qui suit ce préambule.

A la fin du premier tome, on a bien envie d'aller voir de plus près ce que contient le suivant... et ainsi de suite.

Gildas Machelot



vos opinions

le certificat d'études

IL EXISTE encore (il a eu lieu le 10 juin 1974 à Paris)! La presque totalité des élèves des cycles I et II le passe (et l'obtient). Mais ceux pour lesquels il revêt une certaine importance sont les candidats du cycle III. Importance d'ordre purement psychologique, certainement, mais c'est précisément ce qui rend la chose plus grave. Il apparaît pour beaucoup d'entre eux comme la seule preuve, l'unique encouragement après deux années durant lesquelles des garçons et des filles des classes de « transition » ont espéré (ou on leur a fait espérer) que ce n'était pas fini pour eux. C'est aussi la première réussite (ou l'ultime échec) dans une évolution scolaire décevante.

Les « transitions », vous connaissez? Consultez donc le dépliant publicitaire de l'ONISEP : méthodes actives, travail sur thèmes, éveil de l'expression sous toutes ses formes, pédagogie adaptée aux étrangers, aux débilés légers, aux dyslexiques, dys-orthographiques, et tous cas psychologiques et sociaux!...

Eh bien, figurez-vous que l'élève yougoslave, ou portugais, ou... qui a surmonté ses difficultés, a passé le cap (décisif dans l'examen) du français, a glissé, s'est effondré sur une toile cirée : celle du problème qui consistait à recouvrir une table! Vous avez compris : il faut que les bords dépassent. Le candidat devait découvrir (trionphe, apothéose de notre bon sens, de notre sens séculaire de l'épargne!) qu'il gagnerait 12 centimes en achetant ce produit béni des ménagères des années 30, en 110 plutôt qu'en 140 de large.

Après cela, comment affirmer que l'école n'est pas ouverte à la vie? Hélas, le malheureux s'est noyé dans les rognures, a perdu le temps et les moyens d'affronter les calculs de

subventions et autres pourcentages, bien contemporains eux, et qui faisaient suite. Auparavant, il avait découvert, non sans surprise, que la subtile reconnaissance de verbes dits pronominaux importait plus que les structures syntaxiques de la langue qu'il avait acquises... malgré tout.

« Beau travail, n'est-ce pas? On les a bien eus, ces retardés! »

Jean-Luc Violet

Instituteur en classe de transition

english spoken

DETACHE à l'étranger de 1961 à 1970, j'avais un peu perdu le contact avec les réalités de l'enseignement dans notre pays et je ne savais pas du tout ce qu'était un CES lorsque je fus nommé en octobre 1970 au CES de la Grand-Croix.

Comme j'avais obtenu quelques diplômes universitaires en anglais lors de mon détachement, et que j'étais resté en territoire de langue anglaise de 1963 à 1970, Monsieur le principal voulut bien me confier un horaire d'anglais assez important.

Pendant quatre années scolaires, j'ai donc enseigné cette langue, à tous les niveaux du premier cycle, mais principalement en 3^e où depuis deux ans, j'ai eu deux de ces sections sur les quatre existant au CES.

J'ai suivi de très près les instructions données par l'Inspection générale concernant l'enseignement de l'anglais et qui peuvent, grosso modo, se résumer ainsi : mettre l'accent sur la conversation, exploiter les possibilités orales au maximum, faire très peu de travail écrit pour préparer les élèves à un BEPC où l'interrogation de langue est uniquement orale et, de toute façon, proscrire totalement les exercices de thème et réduire au minimum — et lorsqu'on ne peut vraiment pas faire autrement — les exercices de version.

De plus, il est conseillé d'étudier des textes courts et simples, au vocabulaire très usuel : le manuel de l'anglais par la radio (RTS) utilisé par cet établissement me paraissait

tout à fait convenir aux exigences — si l'on peut parler d'exigences! — de l'Inspection générale.

Le malheur c'est que le BEPC a fini d'être un diplôme de fin d'études pour la plupart de nos enfants, et qu'après ce BEPC qui ne veut plus dire grand-chose, il y a une seconde. Et que pour accéder à certaines de ces secondes, il y a un concours. Et que dans ces concours, il y a des épreuves de langues qui laissent absolument pantois dès qu'on se penche sur elles avec l'esprit que voudrait nous faire prendre l'Inspection générale.

J'ai eu cette expérience plusieurs fois avec le concours d'entrée en seconde de l'ENI. Cette année, j'avais dans ma classe de 3^e II a, un garçon dont la vocation — le mot n'est pas trop fort — est d'entrer à l'école militaire du Mans pour y préparer une carrière de technicien de la Marine. Le concours a eu lieu le 15 mai. Le lendemain, je lui ai demandé de me remettre le sujet d'anglais, afin de l'étudier en classe. Je considérais en effet que l'exercice serait excellent pour tout le monde puisqu'il s'agissait d'un accès en 2^e technique.

Je fus absolument abasourdi de lire ce sujet où l'on trouvait :

- un texte que certaines de mes jeunes collègues certifiées enseignant dans un CES n'ont pas hésité à qualifier de « digne du niveau du DUEL! »

- des questions paraissant simples, mais qui font appel dans leurs réponses à une connaissance approfondie de la langue ;

- une **version** comportant des expressions anglaises compliquées (to give a plunge forward, to leap on the seat, to scramble to one's feet) et un vocabulaire très difficile (the edge, a branch of hawthorn, a bed of nettles) ;

- un **thème**, avec toutes les difficultés grammaticales de la langue — j'allais dire tous les pièges de la langue anglaise — que l'on puisse raisonnablement mettre en français!

Voilà ce qu'un élève de fin de troisième devait faire en 1 h 30, alors que l'on nous recommande, pardon, que l'on nous oblige à enseigner dans un sens diamétralement opposé.

Le premier moment d'indignation passé, j'ai donc décidé de vous soumettre des questions qui me paraissent

sent être importantes, si l'on tient compte du fait qu'elles vous sont posées par un professeur qui a vingt ans de services, quarante ans cette année, et qui se trouve donc exactement au milieu de sa carrière, si tant est que Dieu et la folie des hommes lui prêtent vie jusqu'à l'âge de sa retraite...

Ces questions les voici :

- Ce concours d'entrée à l'école militaire technique du Mans est national. On y recrute les meilleurs, puisque c'est un concours. Croyez-vous que dans l'esprit actuel de l'enseignement des langues vivantes, les élèves des 3^{es} de l'enseignement public soient capables d'être les meilleurs à une pareille épreuve ?

- Ma seconde question appelle une réponse plus grave encore de conséquences : Qui pensez-vous qui ait raison, de la méthode et du niveau exigés par l'Inspection générale ou des gens fournissant le sujet de pareils concours ?

Cette question est en effet d'une importance capitale : ou bien nous continuons à enseigner l'anglais avec des méthodes réduisant de plus en plus le véritable apprentissage de la langue, de sa grammaire et de son vocabulaire, au profit de la seule phonétique et de la conversation courante (qui est l'une des plus pauvres quant au nombre de mots utilisés — et alors nous sacrifions délibérément nos élèves et les envoyons à un échec certain à de tels concours —, ou bien nous changeons notre optique d'enseignement et nous commençons un peu (ou dois-je dire « recommandons ») à enseigner vraiment les rudiments de la langue anglaise, parallèlement au « verbiage magnétophonique » qui nous est actuellement imposé comme unique règle de conduite et hors de laquelle il ne semble pas y avoir de salut.

On me répondra probablement que la sagesse se trouve dans un savant dosage ; il n'en est pas moins vrai que version et thème surtout sont bannis de nos 3^{es}, et qu'ils figurent en bonne place dans ce concours.

Une consolation (?) serait que tous les élèves de fin de 3^e en soient au même point et qu'une telle épreuve reçoive, de tous, le même traitement. Mais vous savez mieux que moi, je pense, que certaines écoles très privées dispensent un enseignement exactement adapté à de tels concours.

- Ma dernière question sera donc : laisserons-nous à l'enseignement privé le soin de remplir nos grandes écoles, en ne changeant rien ou à nos méthodes, ou au niveau des concours ?

N'appartenant à aucun parti, mais profondément attaché à l'école de la République, je me suis senti le devoir de vous faire part de ces quelques réflexions, que j'ai rédigées dans un esprit constructif.

Roger Boudy
IDEN

vos expériences

initiation à la nature

DEPUIS plusieurs années, l'Éducation nationale se préoccupe de répondre aux nombreuses demandes formulées par les maîtres de tous les ordres d'enseignement concernant l'étude des milieux naturels. Après les classes de neige, les classes de mer puis les classes vertes permettent de transplanter trois ou quatre semaines une classe primaire de ville au bord de la mer ou à la campagne, sans rupture dans l'enseignement des disciplines fondamentales. Mais ces centres qui, pour la plupart, ne fonctionnent que quelques mois par an dans des locaux de colonies de vacances, n'offrent pas toujours les conditions d'accueil et de confort compatibles avec le but poursuivi.

De son côté, le ministère de l'Environnement s'efforce de sensibiliser l'opinion publique, et en particulier les plus jeunes, à la conservation des milieux naturels et l'amélioration de la qualité de la vie. C'est pourquoi il a décidé d'unir ses efforts à ceux de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et même de l'Agriculture.

Localement on s'était posé ces

problèmes depuis longtemps et on avait tenté de les résoudre avec plus ou moins de bonheur. Pour éviter une certaine anarchie et encourager les équipes qui avaient fait leurs preuves, le ministère de l'Environnement a mis sur pied un programme de réalisation de Centres permanents d'initiation à l'environnement (CPIE) étroitement liés aux parcs naturels nationaux et régionaux. Celui du Parc national des Pyrénées à Bagnères-de-Bigorre est un des premiers à fonctionner depuis la rentrée 1973.

Les buts du CPIE sont ambitieux :

- accueillir des publics variés qu'ils soient scolaires ou adultes pour les initier à la connaissance de l'environnement afin de faire prendre conscience à l'Homme de ses responsabilités face aux milieux naturels si souvent dégradés au nom du progrès ;

- associer les divers niveaux d'enseignement dans une recherche pédagogique commune. Pour cela, l'équipe pédagogique chargée de préparer les programmes d'activités réunit des maîtres de l'enseignement élémentaire, des professeurs de l'enseignement secondaire, un animateur de la Jeunesse et des Sports et un enseignant du ministère de l'Agriculture ;

- privilégier l'observation sur le terrain par des excursions guidées par les animateurs ou des enquêtes par équipes ;

- décloisonner les disciplines en ne se limitant pas uniquement à l'observation scientifique des milieux naturels mais également en analysant les problèmes sociaux ou économiques qu'ils posent ou qu'ils ont pu poser dans le passé. A cet égard les activités du CPIE permettent de réaliser toutes sortes d'études pluridisciplinaires conformément aux intentions exprimées pour l'utilisation des 10 % d'allègement de programme dans l'enseignement secondaire ;

- sensibiliser les citoyens aux problèmes de la vie rurale en provoquant des contacts, en visitant des villages ou des fermes, en montrant le rôle indispensable du monde paysan dans la conservation des équilibres naturels.

Pour réaliser son programme, le CPIE a bénéficié d'un certain nombre de moyens mis à sa disposition par

les ministères concernés :

- l'hébergement et les locaux de travail dans des bâtiments existants de l'école primaire Jules-Ferry et du lycée Victor-Duruy. Ces deux établissements accueillent aussi bien les élèves de l'enseignement élémentaire dans le cadre des classes vertes que ceux de l'enseignement secondaire ou des adultes. Chaque salle ou dortoir est réaménagé de manière à offrir aux stagiaires un cadre de vie moins sévère et plus original que celui qui est habituel dans de tels établissements ;

- des salles adaptées à une pédagogie active où les moyens audiovisuels sont importants et de qualité. On trouvera notamment une salle de conférence avec projecteurs de cinéma et de montages sonorisés de diapositives, une salle laboratoire pour trier les récoltes faites sur le terrain (sans que cela entraîne forcément la destruction des milieux visités), présenter des documents complémentaires, permettre l'observation des communautés vivantes microscopiques, deux salles de musée pour faire la synthèse des observations, une salle de lecture pour compléter sa documentation ou approfondir une question qui vous intéresse ;

- le personnel d'encadrement est recruté sur place. Il s'agit d'un instituteur qui s'occupe plus spécialement des classes vertes et de deux professeurs de sciences naturelles du lycée. Ils ont été mis à la disposition du CPIE par le ministère de l'Éducation nationale à temps partiel. Ils préparent les sorties sur le terrain, réalisent des films et montages audiovisuels, des expositions, rassemblent la documentation sur la région et accompagnent les excursions.

Les collectivités locales sont intéressées par les activités du CPIE. La ville de Bagnères met à sa disposition son musée d'Histoire naturelle pour organiser des expositions temporaires (ce qui ne pose aucun problème, le conservateur étant un des animateurs du CPIE) et son musée des Arts et traditions populaires locales. Elle participe activement à la gestion dans le cadre d'une association loi de 1901 dont le maire est président et où se retrouvent tous ceux qui s'intéressent aux problèmes de l'environnement

local.

Au cours d'une année on pourra distinguer deux types d'activités du CPIE :

- la période scolaire sera réservée en priorité à l'accueil des élèves : classes vertes ou opérations 10 % d'un lycée. On projette d'organiser des stages « initiation à l'environnement - ski de randonnée » en hiver dans un proche avenir car, contrairement à ce que bien des gens pensent, toute vie n'a pas disparu de la montagne à la mauvaise saison ;

- la période estivale sera plus spécialement consacrée aux stages d'adultes, en particulier le CPIE s'efforcera d'intéresser à ses activités les touristes qui fréquentent la région, par des conférences, des projections de films ou diapositives, des excursions guidées. Le CPIE collabore étroitement avec les responsables du syndicat d'initiative, du comité des fêtes, pour animer la station et si possible renforcer son potentiel d'accueil. Il travaille aussi bien avec tout groupe organisé qui le demande et en particulier à Bagnères, avec le centre universitaire d'été des Pyrénées dont il organise les sorties.

Grâce à sa polyvalence, aux moyens mis en jeu et à la participation d'un large éventail de ministères et de collectivités locales, le CPIE de Bagnères-de-Bigorre et les autres centres qui seront créés ultérieurement, offriront aux enseignants comme à tous les amis de la nature, une grande gamme d'activités. Ils serviront à la fois de lieux de rencontre pour une réflexion commune sur la protection de la nature, de centre d'animation ou de réanimation de la région où ils seront implantés et de centre de formation permanente pour adultes. Le ministère de l'Éducation souhaite qu'ils soient le fer de lance de la rénovation pédagogique et qu'ils stimulent le développement des activités d'éveil. Pour sa part, le CPIE de Bagnères-de-Bigorre espère sensibiliser ses visiteurs aux charmes des Pyrénées, aux cris des oiseaux, au bruit des cascades et à l'impérieuse nécessité de sauver la montagne et ses habitants des dangers qui la menacent à court ou long terme.

Jean Cadorne
IDEN

vos réactions

« Taizé, ça commence »

Dans l'éducation du 19 septembre, vous avez fait paraître un article d'Odile Cimetière : « Taizé, ça commence ». L'éducation étant reçue et lue dans les écoles laïques de France, il me paraît parfaitement incongru d'y trouver des articles religieusement engagés. La rencontre de Dieu et de l'Homme, les offices célébrés trois fois par jour, les décisions de frère Roger sont des informations catholiques qui doivent paraître dans une revue catholique. Nous n'en avons que faire dans un journal s'adressant à des enseignants laïques. Ou alors, pour être parfaitement objectifs, vous vous devez de rendre compte également des rassemblements de jeunes trotskystes, communistes et autres.

Je m'étonne qu'un comité de parainage, où se trouve (entre autres personnalités) Jean Rostand, ait pu laisser passer un article aussi orienté.

A quand un reportage sur la dernière Encyclique ou le dernier congrès eucharistique, pour peu qu'ils s'adressent à la jeunesse ?

Pour ma part, je proteste violemment. Ferez-vous paraître cette protestation ?

Mme Fassié
Institutrice

Nous la faisons paraître sans hésiter, mais en ajoutant ceci : il nous a semblé qu'un rassemblement de cette importance pouvait intéresser tous ceux qui, professionnellement, sont intéressés par les problèmes de la jeunesse. Le nombre des participants, la variété de leurs origines et, d'ailleurs, de leurs « croyances », leurs préoccupations qui allaient bien au-delà des problèmes strictement religieux (le désir, en particulier, d'édifier une « société sans classe et sans privilège ») nous ont paru donner à cet événement une dimension qui dépassait le cadre d'une information dans « une revue catholique ». Faut-il ignorer les « mondes » où l'on ne vit pas personnellement mais qui n'en sont pas moins liés au propre nôtre ? Il va sans dire que, sans davantage porter un jugement sur lui, nous estimons devoir aussi donner des informations sur tout autre événement de cet ordre, quelle que soit l'idéologie qui l'inspire. Nous ne pensons pas, ainsi, choquer, mais aider nos lecteurs.



Noël, Pâques, été
et toute l'année

" BAIN LINGUISTIQUE " (1)

ANGLETERRE - ALLEMAGNE
IRLANDE - ESPAGNE
ECOSSE - ITALIE - AUTRICHE
JAPON - ETATS-UNIS - MALTE

Séjours individuels - Contact direct
et actif avec le milieu d'accueil

**SECURITE - EFFICACITE
VIE FAMILIALE**

Possibilité de cours personnalisés par
petits groupes - Sports - Excursions
Voyages individuels ou accompagnés
depuis Paris et province

- * **SCOLAIRES** : encadrement amical
et précis.
- * **ETUDIANTS ET ADULTES** (recy-
clage) : séjours indépendants avec
appui local : cours DUEL, LICENCE.
- * **SEJOURS ENTENTE CORDIALE** (1) :
activités avec jeunes anglais (es),
Tennis, Voile, Equitation, Canoë,
Etude nature, foot ball, etc.
- * **ECHANGES INDIVIDUELS** : Angle-
terre, Allemagne, U.S.A.
- * Jeunes filles « au pair » vers l'An-
gleterre, l'Allemagne, U.S.A.
- * Jeunes filles étrangères « au pair »
en France.

Cherchons familles accueil en FRANCE
pour jeunes étrangers (hôtes payants)
Séjours en groupe pendant l'année
scolaire pour voyage d'étude brève
durée tous établissements. Accueil en
famille.

Séjours Internationaux Linguistiques et Culturels

56, avenue Jules-Ferry
16000 ANGOULEME
Tél. : (45) 95-83-56

S.I.L.C. accepte avec plaisir la colla-
boration de collègues linguistes
comme professeurs-inspecteurs à
l'étranger et/ou correspondants en
France.

(1) Appellation déposée.

NOUS EDITONS
VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

INSTITUT FRANÇAIS

Ens. privé à distance (27^e année)
Ens. secondaire (par classes ou par
matières). Révision. Rattrapage.
Carrières sociales et paramédicales.
Concours admin. (P.T.T., Trésor, etc.).
Ens. supérieur (lettres, langues).
Ens. général : français, ortho., dactylog.
Doc. EN gratuite. Préciser la prépar.

15700 - PLEAUX



comme
chaque année
bordas
VOUS
présente:

Les Guides Pratiques Bordas

Une préparation active, efficace,
vivante, pour une réussite complète
au B.E.P.C. et au BAC.

FRANÇAIS

G.P.B. 363

épreuves et corrigés 1974 en 1 volume,
160 pages, format 112 x 166, broché (à
paraître en novembre)

MATHEMATIQUES

G.P.B. 364

épreuves 1974, 72 pages, format 112 x 166,
broché (à paraître en octobre)

G.P.B. 364 bis

corrigés 1974, 96 pages, format 112 x 166,
broché (à paraître en novembre)

FRANÇAIS

G.P.B. 814: épreuve anticipée

sujets et corrigés 1974 en 1 volume, 160
pages, format 112 x 166, broché (à paraître
en novembre)

MATHEMATIQUES

G.P.B. 811: séries A, B

épreuves et corrigés 1974, 128 pages,
format 112 x 166, broché (à paraître en
novembre)

G.P.B. 812: séries C, D, D', E

épreuves et corrigés 1974, 288 pages,
format 112 x 166, broché (à paraître fin
octobre)

PHYSIQUE

G.P.B. 813: séries C, D, D', E

épreuves et corrigés 1974, 192 pages,
format 112 x 166, broché (à paraître fin
octobre)

BORDAS EDITEUR

24-26, bd de l'Hôpital 75240 Paris Cedex 05

Salle d'exposition

57, quai des Grands Augustins 75006 Paris

ANNEE BEPC
1974

ANNEE BAC
1974

qu'y a-t-il à son bord ?

les réserves du

De Nadar à l'avion, du ballon-sonde aux vaisseaux cosmiques, regarder la Terre d'en haut a toujours été la préoccupation de l'homme. Ne faut-il pas connaître sa géographie,

ON SAIT depuis longtemps que la Terre est ronde — donc finie. Hier encore, pourtant, ses possibilités vitales pouvaient sembler pratiquement illimitées. Aujourd'hui, le globe apparaît comparable à un vaisseau spatial. Gigantesque, certes, celui-ci, mais grouillant de passagers proliférants qui se compteront demain par plusieurs milliards, menaçant d'achever de dévaster les forêts, d'épuiser les mines, d'empoisonner « l'air immense » et les vastes eaux. Partout sonne le tocsin de l'alarme. Il est devenu urgent de faire le point.

Qu'y a-t-il exactement à son bord en fait de vivres, de matériaux et d'énergie utilisables ? Que reste-t-il à découvrir ? Et comment exploiter avec sagesse ce dont nous disposons actuellement ? Or c'est « de haut » qu'une telle enquête peut être menée au mieux, par les moyens de ce qu'on appelle à présent la *télé-détection* (1).

Nul n'ignore les succès de la photographie aérienne, inaugurée au siècle dernier par Nadar qui, en 1864, déposait un brevet dans lequel il annonçait la possibilité de lever des plans topographiques, hydrographiques et cadastraux.

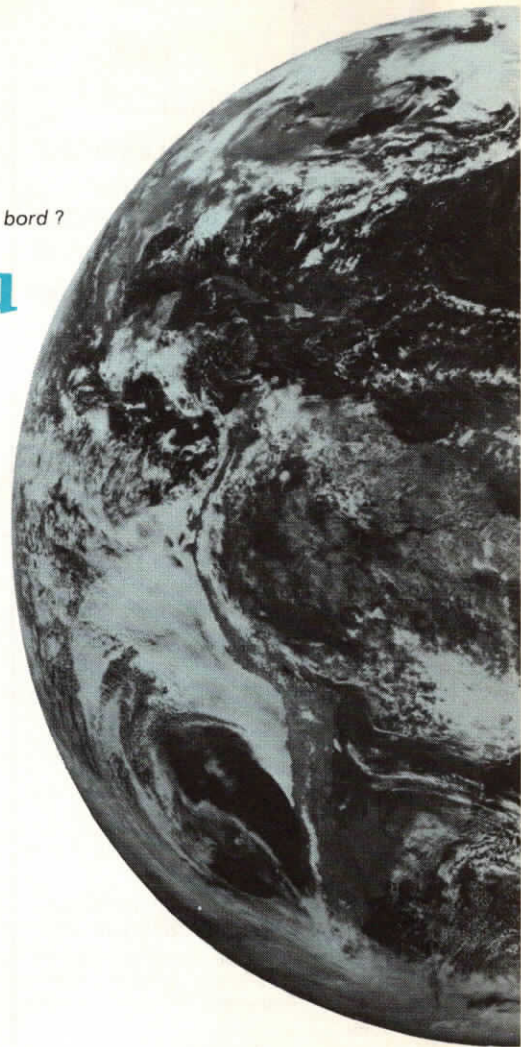
Avec l'avion, quelques heures de vol allaient suffire pour prendre des clichés couvrant des milliers de kilomètres, qui permettaient d'établir rapidement des cartes merveilleusement précises, et l'on passa de la photogrammétrie terrestre, inventée par Laussedat, à la photogrammétrie aérienne, en faisant usage de couples stéréoscopiques, les clichés pris en vol

étant ensuite étudiés à l'aide d'appareils dit de restitution, en tête desquels l'admirable stéréotopographe de Georges Poivilliers, qui trace automatiquement les courbes de niveau avec une précision de l'ordre du dixième de millimètre. De la cartographie topographique et géographique, on est naturellement passé à la cartographie géologique, cependant que d'autres disciplines bénéficiaient aussi des apports exceptionnels de la vision des choses en survol : océanographie, phytogéographie, ethnographie, voire — ce qui, de prime abord, pouvait sembler paradoxal — archéologie, car de faibles accidents de terrain, impossibles à déceler du sol, se révélaient en éclairage rasant.

Aujourd'hui, s'ajoutent à l'avion de nouvelles plates-formes d'observation : le ballon, dont la technique a beaucoup évolué au cours de ces dernières années, et le satellite artificiel.

Captif, libre ou dirigeable, troposphérique ou stratosphérique, le ballon peut rendre de multiples services. On envisage de recourir à des dirigeables d'un type inédit, dont les hélices ne serviront qu'à les maintenir pratiquement immobiles au-dessus d'un point géographique donné, selon le principe qui permet d'« ancrer » en mer une plate-forme de forage pétrolier. Avec ces engins géostationnaires, sera éliminé le câble des aéronefs captifs, dangereux pour la navigation aérienne. L'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA) étudie actuellement dans sa grande soufflerie de

Chalais-Meudon la maquette d'un dirigeable qui se présentera sous la forme d'une lentille biconvexe. Le disque aura 300 m de diamètre et 75 m d'épaisseur. Il renfermera une cinquantaine des ballonnets qui lui assureront sa force ascensionnelle. Dans quelques années, un certain nombre de ces ballons-soucoupes survoleront probablement la France en permanence, et spectaculairement, car leur diamètre apparent dépassera celui de la Lune. Ils serviront de relais pour la télévision ainsi que pour les liaisons téléphoniques hertziennes, d'observatoires astronomiques, et pourront aussi, bien entendu, remplir différentes missions de télé-détection : contrôle de la pollution, des cultures, détection immédiate des incendies de forêts et surveillance de la situation sanitaire de celles-ci, la matière végétale ne présentant pas les mêmes caractéristiques optiques selon son état





que reste-t-il à découvrir ?

vaisseau Terre

ses richesses, les dangers qui la menacent ? Aujourd'hui les techniques de détection — de « télédétection », plutôt — ont atteint un extraordinaire degré de variété et de précision.

siques et chimiques de la région examinée, cela par l'intermédiaire des rayonnements électromagnétiques qui en émanent et qui peuvent être soit directement émis par elle, soit réfléchis : ceux du Soleil ou bien provenant de sources artificielles comme le laser ou le radar — rayonnements qui se montrent tous significatifs. Chaque classe d'objets réagit, en effet, de façon spécifique dans certaines bandes de longueurs d'onde, donnant ainsi sa « signature spectrale ». Il en va ainsi, par exemple, pour les différentes espèces végétales.

En principe, tout le spectre des rayonnements pourrait être utilisé pour l'exploration à distance ; mais l'atmosphère ne se laisse pas traverser par toutes les longueurs d'onde : des fenêtres ne s'ouvrent que dans le domaine du proche ultraviolet au proche infrarouge, de l'infrarouge moyen et des hyperfréquences.

En photographie aérienne, quatre types d'émulsions sont à présent utilisées : panchromatique (photo ordinaire en noir et blanc) ; émulsion couleur ; émulsions infrarouge noir et blanc, dont la gamme de sensibilité s'étend au proche infrarouge et qui se montre ainsi particulièrement intéressante pour l'étude des sols, l'hydrologie de surface, la géographie, la botanique, l'archéologie ; émulsion infrarouge couleur, dite aussi « fausses couleurs », qui restitue l'information sous forme d'une image en couleurs où les informations infrarouges apparaissent en rouge, les informations rouges en jaune et

celles jaunes-vertes en bleu, permettant ainsi de visualiser, par décalage spectral, des radiations invisibles pour l'œil. Avec des batteries de quatre caméras, on peut obtenir, au même instant, d'un même site, quatre vues riches en détails complémentaires. Autres possibilités avec le *scanner* (« scrutateur ») dont le dispositif optique à miroir tournant permet, à la façon du spot de l'écran de télévision, d'analyser le sol point par point et ligne par ligne. On enregistre ainsi, au dixième de degré près, la température de chaque point du sol exploré. Plusieurs scanners constituent, utilisés conjointement, un dispositif multispectral. Les spectromètres employés pour l'analyse peuvent comporter jusqu'à 24 canaux, correspondant à des longueurs d'onde différentes allant de l'ultraviolet à l'infrarouge. On obtient ainsi une quantité d'informations beaucoup plus grande.

L'exploration thermographique couvre à elle seule de nombreux domaines : reconnaissance des réseaux hydrologiques ; étude des effets des marées et des inondations, des rejets d'eaux polluées dans les fleuves, dans les lacs, dans la mer ; recherche d'eau potable ; surveillance de l'environnement des centrales thermiques, du manteau neigeux en vue de la prévision des avalanches, de la végétation, des milieux éruptifs...

Lorsqu'on est amené à enregistrer des longueurs d'onde au-delà de l'infrarouge, on recourt à des radars, utilisables en tout temps, les ondes centimétriques perçant

physique, chimique, biologique et pathologique.

Etant donné les altitudes élevées où il gravite — entre 200 et 800 km — le satellite peut donner une vue synthétique de très vastes régions. Dans l'étude des phénomènes évolutifs tels que, par exemple, les mouvements de la couverture nuageuse, les lentes modifications des reliefs côtiers, la croissance des villes, le développement des cultures..., la répétitivité de ses passages permet une observation longuement poursuivie à intervalles réguliers.

De très nombreuses données peuvent être obtenues simultanément et concerner de multiples domaines, grâce au développement de techniques de plus en plus raffinées.

Dans toute détection à distance de ce qui existe à la surface du globe, il s'agit, en somme, de déceler telles ou telles propriétés phy-

les épaisseurs nuageuses les plus denses.

Fort complexes, les opérations que nécessitent le traitement des images et l'exploitation des données. L'ordinateur intervient, qui permet de sélectionner, parmi des millions de clichés, ceux qui présentent un intérêt particulier.

La télédétection spatiale a été inaugurée en 1959 par les Américains, qui dressèrent une carte du Pérou à partir de clichés pris en trois minutes à bord d'une capsule Gemini. L'année suivante, leur satellite Tiros-I prenait la première série de photographies de la Terre. En juillet 1972, ils ont lancé le ERTS-I (Earth Resources Technology Satellite), placé sur une orbite polaire, sous lequel, à chacune de ses révolutions, la surface terrestre défile en sa totalité. D'autre part, un compartiment du Skylab fut équipé de toute une instrumentation destinée à la seule étude de cette surface.

En France, le Centre national d'études spatiales (CNES) et l'Institut géographique national (IGN) ont groupé un imposant ensemble d'organismes intéressés par les recherches sur les ressources naturelles du globe aux besoins desquels répondent les divers programmes mis en œuvre par le CNES et l'IGN, les investigations étant menées au moyen d'avions ou de ballons stratosphériques. Dans le même domaine, il faut mentionner aussi les activités universitaires, comme celles du Centre d'études et de recherches géologiques et hydrologiques de l'université de Montpellier II (CERGH). En ce qui concerne la détection aéroportée, l'IGN possède une très grande expérience. Ses laboratoires peuvent annuellement traiter quelque cinq cent mille tirages et agrandissements. Disposant d'une escadrille stationnée à l'aérodrome de Creil, il procède à la couverture photographique de la France tous les huit ans et exécute des travaux du même ordre en divers pays. Quant

aux ballons, ils font l'objet d'une fabrication spéciale au centre de lancement de ceux-ci, à Aire-sur-l'Adour, dans les Landes, base qui dépend du CNES.

Les satellites jouent aussi un rôle très important en géodésie. Le Groupe de recherche de géodésie spatiale (GRGS) a proposé le lancement d'une petite boule dense, recouverte de 60 réflecteurs laser, entièrement passive. D'une masse de 55 kg et d'un diamètre de 26 cm, ce satellite a été baptisé *Starlet*, ce qui signifie « Satellite de taille adaptée avec réflecteurs laser pour les études de la Terre ». Sa principale mission sera l'étude de celle-ci en tant que solide déformable. Grâce à la disposition de ses réflecteurs laser, il constituera une cible idéale pour obtenir des télémessures d'une extrême précision. On pourra ainsi étudier, sur de très longues périodes de temps (la durée de vie de *Starlet* doit être de plusieurs centaines d'années), des phénomènes tels que les marées de l'écorce terrestre et les irrégularités de la rotation du globe. Il sera également possible d'obtenir par son intermédiaire, avec un maximum de précision, la position des stations d'observation, ce qui permettra la détermination directe des mouvements des plaques tectoniques, auxquels est liée la dérive des continents.

La Terre ainsi observée de haut, entreprise de vaste envergure qui ne va pas, bien sûr, sans susciter maintes complications politiques et juridiques — cependant, que, ne l'oublions pas, tournent aussi, au-dessus de nos têtes, de subreptices satellites-espions...

Fernand Lot

(1) La télédétection est ainsi définie dans un récent document des Nations Unies (1972) : « Ensemble de méthodes permettant de déterminer la nature ou l'état d'objets situés à la surface de la Terre et d'identifier les phénomènes qui se produisent sur cette surface, au-dessus ou au-dessous d'elle, par le moyen d'observations faites à partir de plates-formes aéroportées ou satellisées. »

voyages intérieurs

Hélène Parmelin
Le perroquet manchot
Stock, 550 p., 38 F.

Hélène Parmelin vient de publier un livre magnifique, dont la force et l'ampleur sont l'aboutissement d'une œuvre déjà considérable. On retrouve, dans *Le perroquet manchot*, quelques-uns de ses thèmes familiers : l'obsession de la guerre, le grouillement de la vie multiple où rien n'est secondaire, où rien n'est décor, où nul n'est « figurant », le goût du dépaysement, la bizarrerie des « Centaures », ces hommes qui deviennent autres au volant d'une voiture, mais cette fois tout commence par un face-à-face avec la mort. Le premier chapitre où l'image de cette mort s'impose à Mathieu est d'une telle puissance que le lecteur, inquiet, peut se demander où va cette énorme lecture qui, dès les premières pages, s'installe sur un si haut plateau. Avec la pleine maîtrise de la maturité, Hélène Parmelin arrache le lecteur à sa propre vie, l'entraîne dans son monde à elle, et le conduit tambour battant jusqu'à un jardin féérique où la vie se déploie dans une extraordinaire vibration de couleurs et d'été. Ce voyage de la mort à la vie est tendu, tonique, jubilant, grave, exalté, exultant. Il faut espérer que les grands jurys des prix de fin d'année ne laisseront pas ce chef-d'œuvre leur échapper.

Albertine Sarrazin
Lettres de la vie littéraire
Pauvert, 720 p., 60 F.

En 1965, paraissaient les deux premiers romans d'Albertine Sarrazin, *La cavale* et *L'astragale*. Ce fut immédiatement un énorme succès, confirmé l'année suivante par le troisième roman, *La traversière*. Comment Albertine a-t-elle vécu cette aventure exceptionnelle, qui la faisait passer de l'obscurité, de la longue expérience des prisons, d'une jeunesse réprouvée, mal-aimée, révoltée, à la

célébrité ? Ces *Lettres de la vie littéraire*, écrites depuis 1965 jusqu'à sa mort prématurée, en 1967, en livrent l'étonnant secret. La jeune femme, en effet, a su demeurer, dans la revanche de son destin, lucide et sage, refusant de se laisser griser par les nouveaux pièges tendus. Adressées à divers destinataires, ces lettres spontanées, vivantes, variées, témoignent d'un tempérament d'écrivain qui ne devait rien à l'effort. En contrepoint, quelques passages de son journal intime apparaissent ici, comme des lettres que l'auteur se serait à elle-même adressées. Ce recueil émouvant se lit comme un roman d'où l'humour n'est pas absent.

Orazio Orazi

Stracco

Christian Bourgois, 144 p., 20,35 F.

Ce petit livre semble être passé à peu près inaperçu — peut-être parce qu'il a été publié à un mauvais moment de l'année. On ne savait trop recommander sa lecture à ceux pour qui le plaisir de lire ne tient pas au grand nombre de pages. L'auteur, qui est peintre, a pris lui-même, de toute évidence, grand plaisir à écrire ce monologue plein de fantaisie, de truculence, de poésie, avec souvent une force et une âpreté qui font penser à Samuel Beckett. Le nom même de Stracco signifie, paraît-il, en italien, qu'il s'agit d'un homme extrêmement fatigué. Pourquoi tant de fatigue ? C'est qu'il marche, et marche encore, par les grandes routes et les petits chemins, accompagné de son chien. Stracco est plein de pitié pour ses pauvres pieds qui sont dans un état lamentable. Où trouvera-t-il ce qu'il cherche ? Et sait-il bien ce qu'il cherche ? Est-ce le repos, l'affection, la chaleur d'un foyer, une rencontre, un paysage qu'il reconnaîtrait comme sien ? De page en page, il nous semble que la fatigue de Stracco pourrait bien être la nôtre, et son équipée jalonnée de rencontres fantastiques, tragico-comiques, ressemble à l'aventure de vivre comme nous vivons. Ce n'est pas un livre à lire dans l'autobus, car il est parfois impossible de ne pas éclater de rire aux trouvailles inattendues de l'auteur. Voilà de la sagesse administrée de plaisante façon.

Josane Duranteau

Olimpia Carlisi et Philippe Léotard dans « Le milieu du monde »



un monde immobile

LE MESSAGE du dernier film d'Alain Tanner, *Le milieu du monde*, nous parvient au moins autant à travers ses décors et ses images qu'à travers une intrigue somme toute banale.

Alain Tanner, dont on n'a pas oublié le *Charles mort ou vif*, continue à s'interroger sur l'immobilisme de la société moderne en général, et suisse en particulier. Cette fois, son héros est un jeune ingénieur vaudois, efficace, promis à un bel avenir, marié, père d'un enfant, que l'on pousse vers la politique à l'occasion d'élections législatives. Il rencontre une serveuse de café, une jeune veuve italienne venue chercher du travail en Suisse. Le film, c'est la chronique des trois mois de leur liaison, qui se terminera sans cris, sans drame (malgré l'échec politique de Paul, dû en partie à son aventure « scandaleuse »), simplement parce qu'Adriana se sera rendu compte que Paul, victime de ses habitudes, de ses préjugés, prisonnier du mythe de l'efficacité, prétend régler leurs deux existences, et ne s'intéresse pas à elle, à son être profond, mais à une certaine image d'elle qu'il veut intégrer de force à son monde « normalisé ».

On le voit : la critique de la stag-

nation helvétique et de son conformisme débouche dans une analyse pénétrante de l'égoïsme inconscient des hommes, et de la dignité exigeante des femmes. C'est une des richesses du film, avec la perfection de ses décors et de sa prise de vues. Ces paysages, ces lieux plusieurs fois revus, ces flashes — sans rapport logique avec la narration — qui semblent commenter l'évolution de l'intrigue en montrant des étendues de plaine vaudoise en diverses saisons, donnent à leur façon l'impression insidieuse d'un cadre parfait, charmant et étouffant. Et de même certains mouvements d'appareil plusieurs fois repris (des travellings latéraux, en particulier) suggèrent le recommencement et la monotonie. Un effort de simplicité démonstrative, un don certain de l'ellipse, de l'expression indirecte, contraste curieusement avec des intempérances pseudo-philosophiques (au début, à la fin, et parfois quand les personnages « s'expliquent ») et avec une insistance bien superflue sur l'entente sexuelle du couple, qui ne fait aucun doute. Interprétation irréprochable et admirablement dirigée ; au total, un film curieux, original, longuet, mais souvent succulent.

Etienne Fuzellier

un Brecht à ras du sol

Baal — théâtre de la Plaine, 13, avenue du Général-Guillaumat, Paris-15^e — jusqu'au 10 novembre.

BRECHT est décidément devenu un classique : n'importe qui peut en faire n'importe quoi. Ainsi le Chantier-Théâtre croit-il bien venu d'instaurer une mise en scène horizontale de *Baal*, à seule fin apparemment de donner occasion de se vautrer dépoitraillé dans la paille, de s'y démener en criant, à un nommé Patrick Abrial, persuadé sans doute que c'est de cette manière primaire que la violence doit aujourd'hui se traduire sur un plateau de théâtre. Il paraît d'ailleurs que c'est un chanteur. On en doute à l'entendre accommoder les poèmes d'une plate musique dont il est le compositeur, et qu'il accompagne de monotones percussions sur une guitare qui n'en peut mais.

Après cela, le metteur en scène peut bien noter dans le programme une analyse intelligente de la pièce et protester de sa recherche de l'authenticité, quelle intention pourrait vraiment passer dans de telles conditions ? Le seul dispositif répond à son option essentielle, tandis que le jeu des acteurs, à quelques exceptions près, oscille entre une gravité prétentieuse, une naïveté de commande et une triste médiocrité.

Le texte français de Guillevic a la densité, le nerf, la brutalité et, par moments, la poésie vigoureuse qui rendent au mieux l'écriture du jeune Brecht : il méritait un meilleur traitement. Que ne pourrait-on attendre, en effet, d'une interprétation de *Baal* qui saurait en manifester la fondamentale ambiguïté, la volte incessante entre l'ironie, la lucidité critique et l'élan panique ou l'obsession rimbaldienne. Sa violence acide pourrait alors atteindre le public, l'amener à réagir, au lieu d'attendre sagement la fin de la représentation pour applaudir, comme on manque rarement de le faire.

Raymond Laubreaux

Mouloudji, théâtre de la Renaissance, jusqu'au 19 octobre.



Moulou Story

LA NOSTALGIE des années 50 a flotté un mois durant dans les salles archicomblées du théâtre de la Renaissance où un Mouloudji, très en forme et presque étonné de son succès, poussait chaque soir sa *Complainte des infidèles* et faisait reflorir son *Petit coquelicot*. Mais ce serait lui faire injure que de le cantonner délibérément dans ses succès passés. Mouloudji n'a pas d'âge et il se promène tout au long de son récital comme il s'est toujours promené dans sa vie, gouailleux, tendre, lunaire, un peu « anar », en poète, quoi.

Il est resté le même, d'une simplicité désarmante, en confidence, en communion intime avec son public, à croire que le « métier », il n'a jamais su ce que c'était et c'est certainement cela, en avoir. Sur un air d'accordéon, il flâne dans ses chansons, fouille un peu dans les poèmes de Prévert, exhume du Cocteau, fait un crochet par la *Rue de Lappe* avant de désertier avec Boris Vian et de nous dire deux mots de sa concierge « qui écrit des chansons »... Inénarrable Mouloudji qui conte, qui dit, qui chante avec cette voix que l'on ne peut oublier et où fleurissent argot et fleur bleue en toute complicité, comme charbon et coquelicot dans un champ de blé.

Mouloudji, butineur de complaintes ou fustigeur de Guy Lux ou Sapritch, tendre moqueur qui fait la nique à la vie, traverse modes et mondes sur une étoile des faubourgs...

Maurice Guillot

cachez ce mot...

ON A FAIT grand bruit, ces jours derniers, autour d'une dictée donnée, en juin 1974, à des élèves d'un CES de Seine-et-Marne : question écrite d'un sénateur (citée par plusieurs radios) et demande de sanctions par ce même sénateur contre le professeur responsable, au cas où « l'opportunité du choix d'un tel texte et son intérêt pédagogique » ne paraîtraient pas évidents au ministre de l'Éducation.

Il s'agit d'un extrait d'un ouvrage de Raymond Queneau, *Exercices de style*, où l'auteur, avec une virtuosité étonnante, a présenté le même récit de quelque cent façons différentes. Je le dis tout net, je ne connais pas de « manuel scolaire de l'art d'écrire » plus riche, plus excitant pour l'esprit, partant plus pédagogique.

Le « tort » du professeur en question, si tort il y a, n'est peut-être que d'avoir choisi le seul texte intitulé « injurieux », où, nécessairement, le vocabulaire recourt à l'argot, et même à ce petit vocable maudit de trois lettres, français depuis toujours et que n'ont dédaigné ni Rabelais, ni Ronsard, ni La Fontaine, ni Verlaine, sans parler de nos écrivains contemporains dont bon nombre en font un usage abondant. L'Académie, certes, n'en a pas voulu, mais Paul Robert, si, dans son *Supplément* et le *Grand Larousse encyclopédique*, tous deux d'ailleurs dans son sens dérivé, celui de notre texte.

Les Précieuses, on s'en souvient, disaient « chosefiture » pour en éviter les sonorités et beaucoup d'éditeurs remplacent ses deux dernières lettres par des points. Mais, toute pudibonderie mise à part et sans vouloir être moderniste de façon provocante, ne faut-il pas reconnaître que notre langue, comme toutes, a ses niveaux différents, qu'il n'est pas inutile de reconnaître, si l'on veut que l'enseignement du français n'en dissimule aucune des richesses ?

Est-ce plus dangereux que de couper ce français de l'une de ses sources les plus vives ? En ce domaine, comme en d'autres, qui châtie bien n'aime parfois pas assez.

Monsieur Nicolas

mini-boutiques



et maxi-marchés



**Où allez-vous faire vos « commissions » quotidiennes ?
A la boutique du coin ou à la « grande surface » ?
Pourquoi ici et pas là, pourquoi là et pas ici ?
Quels sont les avantages des uns et des autres ?
Pourquoi cette guerre aux rebondissements spectaculaires ?
Guy-Marie Dumas vous guide ici dans le dédale
des petit, moyen et grand commerces de détail.
A vous de choisir en toute connaissance de cause...**

« PLEIN LA GUEULE pour pas un rond. » C'est le commentaire quelque peu abrupte d'Edouard Leclerc, quarante-sept ans, en apprenant les malheurs de Gérard Nicoud, vingt-huit ans. Malheurs — deux dents cassées — infligés par les troupes du chevalier du bas prix au chef de file des petits commerçants. Cela se passait à Rochefort, l'été dernier.

Les Français avaient perdu l'habitude de voir la une de leurs journaux occupée par des « bagarres de commerçants ». De toute façon, ils avaient de quoi être surpris. Cette fois les commerçants se battaient entre eux. Jusqu'ici, c'était plutôt réservé aux étudiants. Et n'a-t-on pas vu un Gérard Nicoud — ancien hors-la-loi casseur de perceptions — prêter main-forte aux policiers et tenter de dégager une mairie assiégée par les amis du vertueux Edouard Leclerc. C'est le monde à l'envers. Et tout cela à cause d'un texte — scélérat pour les uns, béni pour les autres : la loi d'orientation sur le commerce et l'artisanat, dite loi Royer, votée par le Parlement en octobre 1973. Victoire des « petits » sur les « gros », ce n'est pourtant pas la première conquête des premiers, fort actifs depuis quatre ans.

Les commerçants ne sont pas unis. Ce n'est certes pas nouveau : déjà, il y a un siècle et demi, les boutiquiers faisaient la guerre aux magasins qui n'étaient pas encore qualifiés de « grands ». Aujourd'hui, il y a toujours les faibles et les forts. Leur tâche est la même : distribuer les marchandises produites. Ils sont les intermédiaires indispensables entre production et consommation.

Alors, puisqu'on est entré dans une ère de production, et donc de consommation de masse, seuls les moyens de distribution de masse ont leur place dans le circuit économique ? Ce n'est pas si simple. Car on a trop souvent dans l'esprit ce contraste choc : d'un côté la petite épicerie du coin avec sa boutique exigüe et mal éclairée, et de l'autre l'énorme hyper-marché dont l'enseigne se voit à des kilomètres, qui aligne au milieu de son cocon-

parking géant ses comptoirs innombrables, multicolores, dans un flot de lumière et de musique. L'indigence face à l'abondance.

En réalité, il existe bien d'autres formes de distribution : grands magasins, magasins populaires, à succursales, super-marchés, etc., en général assez anciennes. Mais si toutes leur faisaient concurrence, aucune n'était ressentie à ce point comme une agression, par les petits commerçants.

Ces derniers souffrent de nombreux maux, dont le premier, conséquence de tous les autres, est de voir leur nombre diminuer. Quand ce phénomène prend trop d'ampleur, la révolte éclate brutalement. Ainsi en 1969 lorsque Gérard Nicoud prend la tête de la contestation des boutiquiers, plus de 8 000 établissements d'alimentation au détail auront définitivement baissé leur rideau de fer. La situation était comparable en 1954, quand le poujadisme enflammait les esprits. Dans les deux cas des tracasseries administratives avaient mis le feu aux poudres. Car les petits commerçants ont deux ennemis : l'administration et les « autres », les « gros ». La première leur infligeait des impôts trop lourds ou trop compliqués et d'autre part un régime de Sécurité sociale qu'ils jugeaient injuste par rapport à celui des salariés. Les seconds leur font une concurrence qualifiée de déloyale et, en tout cas, insupportable.

Bien sûr, ils oublient, ou ne veulent pas reconnaître que d'autres causes ont pu jouer contre leur développement, si ce n'est leur survie. Après la guerre, beaucoup de Français disposant de quelques économies se sont lancés dans l'aventure du négoce indépendant. L'inflation et la pénurie leur faisaient la partie belle. Le retour à une situation plus normale au début des années 50 causa la perte d'un grand nombre d'entre eux. Dans les années qui suivirent, et encore maintenant, la France possède une densité de boutiques de détail très supérieure à celle de ses voisins. En 1956 on y compte un magasin pour 54 habi-

Gérard Nicoud

Depuis juin 1974, président de la CANAM

(Caisse nationale d'assurance maladie des commerçants et artisans) grâce à la victoire de son mouvement, le CID-UNATI aux dernières élections des caisses. Devient célèbre en 1968. Cafetier à La Bâtie-Mont-Gascon (Isère), il prend la tête d'un mouvement de révolte des commerçants et artisans indépendants.

Du « bouclage » de la ville de La Tour du Pin en avril 1969, suivi de la mise à sac de l'immeuble de l'inspection des Contributions directes aux menaces contre la sécurité des préfets et des ministres suivies de la séquestration de deux inspecteurs des Renseignements généraux, c'est la vie publique agitée d'un jeune tribun qui n'hésite pas à défier la légalité pour faire triompher la cause sacrée de la survie du petit commerce. Il connaît le « maquis » puis la prison où il ira plusieurs fois, plusieurs mois, et enfin la victoire, consacrée par le vote de la loi Royer.

Édouard Leclerc

Ancien séminariste, fondateur des centres

Leclerc. Ouvre le premier d'entre eux en 1949 à Landerneau. Dans un hangar construit de ses propres mains, il commence par vendre du savon et des biscuits achetés à crédit. Sur ces denrées, rares à l'époque, les commerçants prenaient des marges différentes, entre prix de revient et prix de vente, très importantes. Lui, grâce à de faibles frais généraux, des stocks importants en rotation rapide, parvient à les vendre presque moitié prix ! Il étend ensuite le système à l'alimentation et aux textiles en s'approvisionnant directement auprès des producteurs.

Bête noire des petits commerçants qu'il accuse d'être profiteurs ou anachroniques, et hostile aux grandes surfaces « qui pourraient vendre beaucoup moins cher », il fonde une chaîne qui ne lui rapporte rien. Chaque propriétaire de centre Leclerc (toujours un indépendant « qui a accepté le progrès ») s'engage, simplement en échange de son enseigne, à respecter une charte du bas prix.

tants, contre un pour 71 en moyenne en Europe et un magasin d'alimentation pour 101 habitants contre un pour 134. En 1967, 555 800 établissements de détail exercent leur activité sur le sol national contre 430 000 en Allemagne et 498 477 en Grande-Bretagne, pays plus peuplés et où les comptes ont été faits six ans avant...

Depuis, les écarts auraient eu tendance à diminuer. Mais ces chiffres montrent que notre pays conserve une structure commerciale traditionnelle très développée, particulièrement menacée par des modifications sociologiques comme l'exode rural ou le développement des grandes cités d'habitation, loin du centre des villes. Quand ils ne veulent pas ignorer ces phénomènes, les détaillants ne peuvent qu'avouer leur impuissance à leur égard. Alors, désespérés, révoltés, ils implorent, ils exigent plutôt, le secours de l'Etat. Et en profitent pour mettre en cause fiscalité, Sécurité sociale et concurrence, contre quoi, au moins, ils ont l'impression de pouvoir se battre.

Tout le mouvement Nicoud n'avait d'autre but que de triompher sur ces trois objectifs. Il semble bien qu'il y soit arrivé.

La fiscalité pour le boulanger, le garagiste ou l'électricien c'est la patente, la TVA et l'impôt sur le revenu ou IRPP. Autant de pierres dans son jardin. La patente date de la Révolution. Depuis quelques années, il n'est question que de la réformer, de l'abolir au profit d'un impôt plus moderne. Plusieurs ministres s'y sont essayés, aucun n'a réussi. Même la loi Royer n'a pas pu régler la question. Et la patente continue d'être perçue.

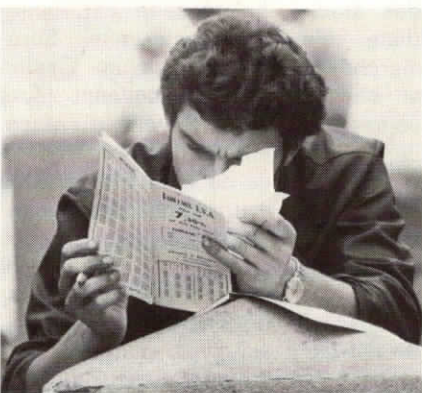
C'est un impôt local que toute entreprise doit verser à la commune pour pouvoir exercer son activité sur son territoire. Mais son mode de calcul — fort compliqué — et le fait que son montant soit fixé en fonction des besoins de ladite commune font qu'on aboutit à des disparités invraisemblables. De plus elle a augmenté ces dix dernières années plus que tout autre impôt.

La TVA a fait passer pas mal de nuits blanches aux petits commerçants. Elle consiste en un impôt unique, perçu à toutes les phases de circulation d'un produit, chaque fois que celui-ci est enrichi soit d'une qualité plus grande, soit d'une disponibilité plus aisée. Appliquée pour la première fois en 1968, son objectif était, en remplaçant l'ancienne taxe locale, d'aboutir à une grande simplification. Ce fut exactement le contraire qui se produisit. Car le détaillant avait le droit de récupérer cette fameuse taxe en l'incorporant à son prix de vente. Malheureusement, ce qui aurait été facile s'il n'avait eu qu'à appliquer un taux unique ne le fut pas, bien au contraire, car il y en avait quatre ! Quatre taux répartis allègrement, sans la moindre logique, dans l'ensemble des produits vendus.

A cela s'ajoutent diverses mesures interdisant la récupération de la TVA sur certaines opérations et sur certains biens d'usage professionnels. On comprend les protestations répétées des petits commerçants. Quitte à subir cette véritable brimade, ils refusaient de se convertir en percepteur. Protestations entendues puisque le gouvernement a réalisé un effort de simplification et d'unification des taux. Néanmoins la TVA demeure et il ne semble pas que le taux unique soit pour demain.

L'épicier, le boucher, le coiffeur et leurs confrères se plaignaient de payer proportionnellement plus d'impôts sur le revenu que les salariés. A quoi le gouvernement leur rétorquait qu'en raison de la dissimulation fiscale (comprendons fraude) qu'ils opèrent nécessairement, l'imposition forfaitaire ainsi pratiquée est justifiée et juste ! Etrange cercle vicieux où la sanction de la fraude y était en même temps une invitation. Sachant qu'à la simple évocation du contrôle fiscal, il se trouve toujours un Nicoud ou un Poujade pour prêcher la croisade contre le fisc — et la croisade violente — l'Etat s'engage unilatéralement dans la voie de la fusion du régime des non-salariés avec celui des salariés. Rien

le casse-tête..



« Ce poulet qui change de taux selon qu'il est cru ou cuit, ce poivre qui en change selon qu'il est en grains ou moulu, ces confitures qui ne sont pas taxées de la même façon selon qu'elles sont courantes, pharmaceutiques ou de régime, ces cacahuètes qu'il faut distinguer selon qu'elles sont grillées ou non, ces harengs fumés qui sont à 7% ou 15% selon que la fumée était froide ou chaude. Passe encore que la nourriture des animaux n'ait pas la même taxation que la nourriture des hommes, mais est-il vraiment indispensable que celle destinée aux chiens, aux sangliers, aux souris, aux lapins et aux pigeons fasse l'objet de taux différents, même si l'administration s'est résignée à unir dans le même destin fiscal le pigeon voyageur et le pigeon domestique ? » (1).

Des disparités existent également à l'intérieur d'une même ville où les plus anciennement installés paient beaucoup plus cher que les nouveaux arrivants et entre les cités suivant les niveaux d'équipement dont chacune se dote et, réciproquement, la variété de service qu'elle rend.

Certes, depuis cette époque (jusqu'en 1969), des améliorations ont été apportées. Mais il y a encore quatre taux, alors que les Allemands ou les Anglais n'en ont jamais connu qu'un seul. Et puis, bien des anomalies subsistent. Alors était-il vraiment nécessaire d'en passer par là pour mettre en place cet impôt « moderne » ?

(1) Commentaire de M. Péresse, cité par Maurice Roy dans son livre : **Les commerçants** (Le Seuil, 1971).

n'est précisé en contrepartie à propos du renforcement des contrôles.

Il s'agit bien d'une victoire des contestataires qui, à force d'émeutes et de rébellions, ont obtenu, fin 1970, un régime somme toute avantageux sans en échange s'engager à la vérité des déclarations. Ainsi, ceux qui n'étaient que des mal aimés, en proie à la grogne, mais divisés, ont-ils pris conscience qu'ils étaient devenus un groupe de pression influent.

Cela sera encore plus vrai dans la bataille de la Sécurité sociale. Bataille au sens propre puisque c'est devant la menace de rendre obligatoire l'assurance maladie-maternité et de la confier à une caisse nationale au lieu des mutuelles privées que va se constituer le « mouvement de La Tour du pin », en décembre 1968. Et que va commencer pour Gérard Nicoud l'escalade qui le conduira d'abord au « maquis », ensuite en prison.

Devant la violence, le gouvernement va céder. Les petits commerçants veulent un régime indépendant d'assurance maladie et la libre gestion de leurs caisses. Ils l'auront. Bien vite cependant les inconvénients apparaissent au grand jour, en particulier le déséquilibre financier créé par la trop faible proportion d'actifs par rapport aux inactifs qui caractérise les commerçants.

L'agitation reprend alors. Elle trouve également sa source dans les imperfections d'un système bâti à la hâte. Cette fois les petits commerçants réclament la solidarité nationale et leur rattachement au régime général de la Sécurité sociale. C'est-à-dire exactement l'inverse de ce pour quoi ils manifestaient quelques mois plus tôt.

Mais l'intégration pose des problèmes. Les cotisations en particulier sont beaucoup plus élevées pour les salariés que pour les non-salariés, en comptant la part que versent directement les entreprises, pour les premiers. De plus les organisations d'indépendants ne sont pas d'accord entre elles sur ce qu'elles veulent.

Finalement une loi du 6 janvier 1970 vient mettre tout le monde d'accord : la solidarité nationale va jouer également pour ceux qui l'avaient refusée trois ans plus tôt. L'Etat prend en charge les cotisations des plus défavorisés d'entre eux. On fait appel aux entreprises pour qu'elles financent en partie le fonctionnement du régime. Moyennant quoi les bénéficiaires devront payer des cotisations plus élevées. En contrepartie le régime, toujours géré par une Caisse nationale, la CANAM, est plus étendu en ce qui concerne les maladies graves et plus efficace pour les petites affections. Depuis on a fait de nouveaux pas vers l'unification, en particulier du régime des retraites.

Là encore, c'est une victoire pour les « petits ». Mais leur véritable triomphe, c'est l'aide tant attendue que leur apporte l'Etat face à la concurrence. C'est la fameuse loi Royer qui leur permet de savourer leur revanche face aux « gros ».

Ces « gros » qui ont quatre torts majeurs : d'abord d'être les plus modernes et les plus récents des magasins. Ils ont donc l'attrait de la nouveauté pour le consommateur. Ensuite de correspondre admirablement à une époque et à une forme de société. Et encore d'avoir été créés par des gens qui appartenaient à leur monde à eux, les petits : les Fournier (Carrefour), les Leclerc, les Berthaud (Euromarché). On leur reproche d'avoir réussi — et même trop bien réussi. Enfin et surtout de vouloir, par leurs méthodes malhonnêtes, la mort du petit-commerce-qui-fait-l'animation-des-villes.

Certes les hyper-marchés, y compris les Leclerc, n'ont pas pour but l'altruisme. Mais ils sont jugés sur deux critères primordiaux : le prix et le choix — les prix sont plus bas, le choix est plus vaste. C'est la constatation impitoyable contre laquelle le petit commerce ne peut rien.

Le premier hyper-marché est né en 1963 dans la région parisienne. Il s'appelle Carrefour. Il applique avec succès des méthodes qui lui

permettent de vendre moins cher. Beaucoup moins cher : construction légère, faibles frais généraux, marges étroites, grande surface de vente pour assurer une rotation très rapide des stocks. La réussite est immédiate. L'exemple est imité. Euro-marché, Mammouth, Auchan, Casino et bien d'autres disséminent leurs usines à vendre à travers la France. Ils sont 257 en 1973 et leur surface représente plus de 1 500 000 m². Des sociétés de distribution, des coopératives, des grands magasins et des hommes seuls se lancent dans l'aventure.

Mais l'aventure est parfois dangereuse. Déjà les hyper-marchés sont suffisamment nombreux pour se faire une concurrence acharnée. Ils s'engagent dans des batailles de titans à coup de baisse des prix et de publicité. Pour le vaincu c'est la mort immédiate, la fermeture des portes.

De cet affrontement, le véritable gagnant devrait être à coup sûr le consommateur. Ça n'est pas si évident. Car l'hyper-marché a des « trucs », qui lui permettent de rattraper des prix parfois si bas que le bénéfice devient nul.

D'abord, une arme fort efficace, déjà mise au point avant lui par les grands magasins et les super-marchés : la tentation. Pour cela le conditionnement joue un grand rôle. C'est l'art de disposer les produits sur les rayons afin que s'en dégage une impression à la fois d'abondance et de fouillis (savamment étudié) faisant inconsciemment penser aux soldes ou à la braderie.

Cela consiste aussi à changer souvent les rayons de place afin que le consommateur ne puisse s'habituer à la place des produits. Et qu'il aille les y chercher directement sans regarder — donc être tenté — les autres. C'est mettre à la disposition du client un panier roulant de grande taille. Afin qu'il se sente plus ou moins poussé à le remplir afin de se rendre aux caisses.

C'est encore utiliser des arguments économiques nettement plus discutables. Ainsi, on propose des

produits — périssables ou non — uniquement en quantités importantes, sans possibilité d'acquiescer seulement des unités, ce qui s'apparente à la vente forcée. Il y a également des procédés contre lesquels se sont élevés les petits commerçants. Ainsi la vente à perte sur certains articles, afin de mettre en confiance l'acheteur à qui on fera payer le prix fort sur d'autres. Malgré les textes existants, la loi Royer a de nouveau réaffirmé la prohibition de tels agissements, fort difficiles à contrôler en pratique. De même les prix d'appel — ici la loi a refusé de se prononcer : cela signifie consentir des prix spécialement bas sur des marques célèbres et des produits courants, et se rattraper sur d'autres marchandises. Mais bien sûr tout ceci n'est possible que grâce au principe génial du libre service, où le client est livré à lui-même.

Tout est fait pour vendre plus et plus vite, et sans cesse de nouvelles techniques sont essayées puis adoptées. Les petits commerçants condamnent bien souvent les géants, au nom d'arguments plus ou moins moraux. Il semble que de telles prises de positions ne soient ni pertinentes ni efficaces. Il incombe plutôt aux consommateurs d'organiser leur défense.

Là où les « petits » sont plus fondés à intervenir, c'est lorsqu'ils protestent contre les pratiques que peuvent se permettre les « gros » grâce à leur taille. Ainsi, les hyper-marchés obtiennent souvent des rabais considérables auprès de leurs fournisseurs, en raison des quantités qu'ils commandent. « Comment voulez-vous que je m'en sorte ? A l'hyper-marché le plus proche ils vendent leurs produits moins cher que je ne les achète à mon fournisseur. » C'est la plainte qu'on entend chez de nombreux petits détaillants. Il semble que la seule parade possible soit dans les centrales d'achat. Mais elle comporte l'obligation pour les « petits » de s'unir et de s'organiser.

En revanche, ces derniers ne peuvent agir au niveau des paiements. Grâce à leur puissance, les hyper-marchés peuvent contraindre leurs

qui sont-ils ?

■ les petits commerçants

Environ 580 000, dont 45 % spécialisés dans l'alimentation. Ils ont réalisé 57,2 % de l'activité commerciale de détail en 1972, contre 90 % il y a vingt ans. Possesseurs de toutes petites entreprises familiales, ils exercent leur activité en dehors de toute association, principalement dans l'alimentation (secteur le plus atteint par les fermetures), l'habillement, les commerces spécialisés (livres, audiovisuel, électroménager, etc.) les débits de boisson et restaurants. On englobe dans la même catégorie les artisans : coiffeurs, garagistes, plombiers, réparateurs d'électroménager, etc.

■ les "autres"

commerce en association

● **coopératives de commerçants** : unions de commerçants centralisant leurs achats, se groupant sous une même enseigne, fournissant à leurs membres un certain nombre de services (8 % de l'activité commerciale en 1972) ;

● **chaînes volontaires** : groupements d'achat de grossistes dont les clients détaillants sont liés au grossiste régional par un contrat d'approvisionnement (7 % de l'activité).

commerce intégré

● **magasins à succursales multiples** : sociétés réalisant un approvisionnement unique sous une même marque et une distribution dans une multiplicité de petits points de vente dont les gérants sont des salariés intéressés aux bénéfices (8 % de l'activité) ;

● **grands magasins** : sociétés en général anciennes installées dans le centre des villes, qui proposent sur plusieurs niveaux l'ensemble des marchandises — en général non alimentaires — disponibles sur le marché ;

● **magasins populaires** : établissements proposant un grand nombre de produits bon marché (à l'origine à « prix uniques ») dans les secteurs alimentaires et non alimentaires (6,13 % de l'activité avec les grands magasins — dont ils dépendent la plupart du temps).

● **les « surfaces »**

— petites — les **supérettes** : magasins en libre-service à prédominance alimentaire dont la surface est comprise entre 120 et 400 m² ;

— moyennes — les **super-marchés** : magasins en totalité ou partiellement en libre-service, à prédominance alimentaire, dont la surface est comprise entre 400 et 2 500 m². Ils sont 2 574 au 1^{er} janvier 1974 et peuvent appartenir à des indépendants (44,44 %), des maisons à succursales (28,56 %), des coopératives de consommateurs (9,56 %), des grands magasins et magasins populaires (17,44 %) ;

— grandes — les **hyper-marchés** : souvent implantés en périphérie des villes, vastes libres-services (+ 2 500 m²) présentant une très grande variété de produits alimentaires et non-alimentaires. Ils sont 257 au 1^{er} janvier 1974 (47 se sont ouverts en 1973) et représentent une surface de 1 500 000 m². Ils ont réalisé, avec les super-marchés, 7 % du commerce de détail en 1972.

fournisseurs à accepter le règlement des factures à 90, voire 120 jours. C'est-à-dire à ne payer des marchandises vendues dans la grande surface le jour même, ou au plus tard dans les deux jours qu'au bout de trois ou quatre mois. Avec cet argent disponible, ils peuvent financer des pertes sévères occasionnées par la concurrence ou effectuer des prêts et placements fort avantageux. Le boutiquier dont le fournisseur exige au contraire qu'il le paie sur-le-champ n'est évidemment pas en position d'égalité.

Battus sur les prix, battus sur le choix, les petits se rattrapent-ils sur le service et la qualité ? En fait, même dans l'alimentation, il semble que non. En effet les produits actuels sont de plus en plus conditionnés et standardisés. Le service se réduit donc au minimum : à accomplir le geste de saisir sur le rayon à la place du client. Comprenant l'inintérêt de la chose, beaucoup de commerces, même modestes, choisissent la formule du libre-service. Quant à la qualité, et toujours dans le domaine alimentaire, il est certain que la grande surface a les moyens de s'approvisionner plus vite et plus loin. Elle est donc au moins à égalité avec la boutique. D'autant que la fraîcheur des marchandises est certainement plus sûre dans la première où le stock tourne rapidement, que dans la seconde.

Il reste le contact humain. Mais quel est-il, avec ces clients qui n'entrent plus dans l'échoppe qu'épisodiquement et en coup de vent... quand ils n'ont pas le temps de se rendre à l'hyper-marché ?

Tout cela explique que les petits commerçants d'une région envisagent avec terreur et dégoût l'installation d'une grande surface aux alentours. Voilà pourquoi ils ont accueilli la loi Royer avec tant de satisfaction. Après la circulaire Giscard d'Estaing de 1970, enfin une loi pour les protéger.

Outre une meilleure protection sociale et une ébauche (non achevée) de réforme de la patente, le texte réglemente encore plus sévè-

rement les conditions de la concurrence. La vente à perte étant déjà hors-la-loi, ce sont maintenant les prix discriminatoires qui sont interdits. De même, le paiement des fournisseurs, dans le domaine alimentaire seulement, à plus de 30 jours de délai est prohibé. Ce n'est pourtant pas là l'essentiel.

La loi donne pouvoir de décision aux commissions d'urbanisme commercial. Ces commissions existaient depuis 1970. Composées de représentants des commerçants et de fonctionnaires, elles étaient consultées par le préfet au sujet des projets de création d'établissements commerciaux d'une surface de plus de 3 000 m². Ce dernier était libre de l'avis de la commission pour accorder le permis de construire. En pratique, il suivait cet avis dans la presque totalité des cas.

C'est l'inverse qui se produit désormais puisque les commissions, composées d'élus locaux, de représentants des consommateurs et des commerçants (mais où les « petits » sont plus nombreux que les « gros » : 5 contre 4) sont habilitées à accorder ou à refuser le permis de construire à tous les établissements commerciaux de plus de 1 500 m², le préfet n'ayant plus qu'à s'exécuter.

Ainsi, sous couvert d'urbanisme, on permet à un groupe professionnel de régimenter lui-même sa concurrence. Le plus cocasse est que c'est traditionnellement lui qui proclamait son attachement à la liberté d'entreprendre. On choisit donc de protéger plutôt que d'aider à la reconversion et à la transformation. On préfère le passé plutôt que de préparer l'avenir.

Parce que cette loi tant discutée risque en fait de manquer son but. D'abord elle gèle la situation présente et donne donc un avantage certain aux établissements déjà implantés, qui redouteront moins la concurrence de nouvelles grandes surfaces. Ensuite, la limite des 1 500 m² est trop basse. Elle atteint surtout les créations de super-marchés (moins de 2 500 m²) qui sont souvent le fait, actuellement, d'indépendants qui veulent grandir.

Enfin, dans une période d'inflation, elle favorise le maintien de ceux, qu'ils le veuillent ou non, qui pratiquent les prix les plus élevés. Au lieu de permettre la survie, parfois totalement artificielle d'une catégorie qui refuse d'évoluer, n'aurait-il pas été plus simple et plus juste de faciliter son adaptation aux conditions nouvelles qu'elle s'obstine à nier ?

Car l'adaptation est possible, beaucoup le prouvent. Sans parler de Fournier, de Leclerc ou de Darty qui sont partis de leur magasin familial, d'autres ont compris qu'innover c'était durer.

Certains se sont intégrés aux chaînes des succursalistes, mais ont de ce fait, c'est vrai, perdu une partie de leur indépendance. D'autres se sont unis en coopérative. Ils ont ainsi constitué des forces équivalentes à celles des grandes surfaces auprès des fournisseurs. Ils ont pu mettre en commun un certain nombre de tâches qui grévaient leurs frais généraux : sélection de marchandises, stockage, répartition, etc. S'unir sous une même enseigne ce qui leur donnait à chacun une « présence » nationale et une image de marque beaucoup plus forte. Les grossistes, eux aussi menacés, ont inventé la formule des « chaînes volontaires ». Elles comprennent un réseau de détaillants et un certain nombre de services au niveau de l'achat, de la vente (conditionnement, promotion) et du recyclage de ses membres.

Ces groupements, plus aptes à lutter à armes égales avec les gros ne sont pas la voie unique de l'avenir. Indépendants jusqu'au bout, des commerçants parviennent à s'en sortir seuls. En se spécialisant comme ces moyennes surfaces, consacrées exclusivement au bricolage, ou en s'unissant avec le « diable ».

La loi Royer semble avoir négligé un phénomène récent, fort significatif pourtant : le centre commercial. Sur une énorme surface sont concentrés hyper-marchés, commerces traditionnels, magasins de luxe, restaurants, cinémas, théâtres, etc. C'est la reconstitution de la ville commer-

çante où chacun trouve sa place. Et la cohabitation, une concurrence au grand jour, sont bénéfiques pour tous.

Mais là encore il ne s'agit pas de l'unique solution future, promise aux commerçants grands et petits, et aux consommateurs. Comme en beaucoup de domaines, l'exemple nous vient d'Outre-Atlantique. On assiste aux Etats-Unis à la renaissance des « boutiques ». Plus ou moins luxueuses, plus ou moins chères, ouvertes seize heures par jour, elles arrivent à causer du tort aux grandes surfaces par l'« écrémage » permanent de leurs clients qu'elles réalisent.

Toutes les formules sont possibles, à condition que le dynamisme soit la règle. Bien sûr, certains ne peuvent pas évoluer. En particulier les 12 % de petits commerçants âgés de plus de soixante ans. Pour eux la loi Royer a prévu une aide compensatrice de départ. Cette mesure n'aurait-elle pas été plus efficace en complément d'un système orienté vers l'avenir, plutôt que vers le maintien du présent ou même du passé ?

A Rochefort, Edouard Leclerc avait décidé de passer outre à la loi et d'ouvrir malgré tout son centre agrandi. Afin de prouver le mouvement, en marchant, Gérard Nicoud, drapé dans sa récente respectabilité de président de la CANAM avait résolu de s'y opposer. Au besoin en prêtant main forte aux autorités, avec ses poings.

A qui cette foire d'empoigne a-t-elle profité ? Leclerc annonce son intention de poursuivre le combat — au sens propre — contre la loi qu'il qualifie d'anti-constitutionnelle. Au fond, d'utiliser les méthodes de Nicoud pour aboutir au résultat inverse. Après tout, ça s'est révélé payant.

Il y a cent vingt ans, les boutiquiers avaient réussi à faire taxer lourdement les magasins employant plus de 25 personnes et vendant plusieurs sortes d'articles. Le résultat ? Quelques années plus tard apparaissait le premier « grand magasin »...

Guy-Marie Dumas

meublier
VS

le mobilier scolaire le plus vendu en europe



Catalogue et devis gratuits sur demande

meublier **VS** s.a.r.l. 28, Bd de Lesseps 78000 Versailles tél. : 951.05.21 - 951.68.15

déesse publicité



Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**

OFFRE SPÉCIALE: FRANCE 50 F 45 F ÉTRANGER 65 FF 58,50 FF

Valable jusqu'au 31 décembre 1974

Chèque ou mandat ci-joint à facturer Date _____ Signature _____

N'envoyez pas votre chèque postal à votre C.C.P. : joignez-le à ce bulletin. Merci.

Adresse du destinataire

M. Mme Mlle _____
(en majuscules d'imprimerie)

Profession _____

N° _____ Rue _____

à _____

Adresse postale _____

Case réservée
au service

Date inst. _____
Payé - A facturer

1 2 3

Numéros servis

Envoi de la facture à

M. Mme Mlle _____
(en majuscules d'imprimerie)

Profession _____

N° _____ Rue _____

à _____

Adresse postale _____

Ce bon-à envoyer B P 36511, 75526 Paris Cedex 11 - ne doit pas être utilisé pour un réabonnement

ÉCOLE FRANÇAISE DE GUITARE

ex-Académie de Guitare de Paris
25 ans d'expérience

Cours tous âges, tous degrés

Classique - Flamenco - Jazz - Folk

Accompagnement - Bossa-Nova

par professeurs spécialisés dans
chaque genre.

CONNAISSANCE DE LA GUITARE

Tout ce qui concerne la guitare,
instruments, partitions, etc.

23, passage Verdeau

75009 Paris. Tél. : 770-41-88

GUITARE ET MUSIQUE

Chansons Poésie

La seule revue du genre

le n° : 6 F ; abt 10 n° : 55 F

C.C.P. Guitare et Musique, Chan-
sons, Poésie, 30.970.95 La Source,
92, rue Richelieu, 75002 Paris.

copie :

Les derniers perfectionnements

Il faut déjà savoir que l'on peut éta-
blir un stencil automatiquement et très
vite, à partir de n'importe quel docu-
ment manuscrit ou imprimé (graveur
électronique 456, graveur thermique
TH5).

Les tirages stencil en couleur sont
obtenus facilement, même par un dé-
butant, grâce à des encres à séchage
rapide. Leur qualité et leur attrait ri-
valisent avec l'offset.

En offset, la grande nouveauté est l'au-
tomatisation totale du cycle change-
ment de plaque-tirage. La 210 SA3,
c'est vraiment l'offset presse-bouton.

Gestetner présente également une
nouvelle méthode pour faire face aux
problèmes de reproduction les plus
variés : c'est l'installation de repro-
services (stencil ou offset) avec le co-
pieur FB 12 sur papier courant. La
méthode permet des économies jus-
qu'à 80 % sur les frais de copie.

Pour bien connaître les derniers per-
fectionnements apportés par Gestetner
à la reprographie, demandez le cahier
N° 358 à :

Gestetner - 71 rue Camille Groult
94400 Vitry, Tél. 680 47-85

PUBLICISCOPE - C. JAVIS

Livres pour la paix, la nature, la citoyen-
neté mondiale, les problèmes de
notre temps... LE LIVRE HUMANISTE,
59, avenue des Gobelins, 75013 Paris.
Catalogue gratuit sur demande

échanges et recherches

17 F la ligne (TVA comprise) (40 caractères, signes ou espaces). Première insertion gra-
tuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement
Frais de domiciliation au journal : 4 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.

REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : Mettre
chaque réponse dans une première enveloppe timbrée portant uniquement le numéro de l'annonce.
Placer cette enveloppe dans une seconde enveloppe affranchie envoyée à L'EDUCATION, Service
des Petites Annonces, 13, rue du Four, 75270 Paris Cedex 06.

location (offres)

● Rég. St-Jean-Maurienne, pte stat. 1 600 m,
chalet 6 pers., hiver, été. Ecr. Le Nendre,
20222 Mausoléo Brando.

● 05 Merlette 1 850 m, ski, F2-F3 tt conf.
5-8 pers., pied pistes, ttes vac. Ecr. Berger,
lyc. 17000 Périgny, tél. : 46-34-75-87 (soir).

● Savoie 1 700 m, sports hiv., repos, pays
simple, soleil et climat except., studio tt
conf. Ecr. Lutzler, 48 Brosselette, 93320 Pa-
villons.

location (demandes)

● EMP ch. chalet, transfert du 1^{er} au 21
mars 1975, 30 enf., 15 ad. Ecr. EMP, 13, rue
de Bagneux, 92320 Châtillon.

hôtels - pensions

● Vac. Noël en Auvergne, hôtel des TOU-
RISTES *NN, 15580 St-Jacques-des-Blats,
5 km stat. Super-Lioran, serv. cars, px pens.
40 F/j, vin en sus.

● Hôtel DE LA POSTE, 74 - Lullin, parc,
promenades, 17 km Thonon, 42-46 F net.

● Hôtel Mont-Blanc, 74660 Vallorcine, alt.
1 260 m, pens. Noël, 43 F, février 40 à 46 F
TTC.

ventes et achats

● Ach. Paris 3 p., poss. box, park., habit.
janv. 75. Ecr. Murat, CES, BP 96, 97450 St-
Louis.

automobiles - caravaning

● Vds 104 berline bleu océan, 9 ms, 8 500
km, libre 1-11-74. Ecr. Déchambenoit, 70400
Vyans-le-Val, tél. : 43 Bussurel.

● Vds carav. pliante Erka, b. ét., 4 000 F.
Ecr. Mollard, Ec. J. Ferry, 01500 Ambérieu.

correspondance scolaire

● 10 CM 1, 8 CM 2 ch. corresp. Ecr. Mme
Branchereau, gr. sc. La Chaussée, 44240
Sucé.

● 30 CM 2 mx ch. corresp. rég. indif. Ecr.
M. Colombon, dr. éc. du centre, 38330 Saint-
Ismier.

● CE 1-CE 2 mx 27 él. ch. corresp. éc. rur.
préf. Ecr. Ec. Cayrade, 12300 Decazeville.

● Ec. mx CM (4), CE (3), CP (2), SE (1) ch.
corresp. Ecr. Ec St-Quentin du Dropt, 47330
Castillonès.

● Ec. mx 6 CM 2, 13 CM 1, 7 CE 2, 5 CE 1
ch. corresp. Ecr. Monnot, éc. Chilly le Vi-
gnoble, 39000 Lons-le-Saunier.

● CM 1-CM 2 mx ch. corresp. mer préf. Ecr.
Dr éc. Grandfontaine, 25320 Montferrand-le-
Château.

● IMP 15 g. CE 12-14 ans ch. corresp.
Ecr. La Masselière, 72200 Bazouges s/ Loir.

● Cl. de perf. 3 f., 8 g. 7-12 ans ch. corresp.
mer ou gde ville centre. Ecr. Ec. 88290
Saulxures s/ Moselotte.

● Ec. rur. mx CE 2, CM 1, CM 2 banlieue
Rouen, 31 él. ch. corresp. mont. préf. ou
mer. Ecr. Ec. Mt-Cauvaire, 76690 Cleres.

● 11 CM 2, 10 CM 1 ch. corresp. Ecr. Ec.
Cognac le Froid, 87310 St-Laurent s/ Gorre.

● CM 2 mx 32 él. ch. corresp. rég. mont.
préf. éc. rur. Ecr. éc. Mourillon 2, 83100
Toulon.

● CE-CM 20 él. éc. rur. ch. corresp. pays
étr. francoph. ou gde ville France. Ecr. Ec
Soudan, 44110 Châteaubriant.

● CM 2 10 f., 10 g. ch. corresp. Ecr. Ec. mx
Tauxelles, 10000 Troyes.

● Ec. mx 2 cl. 30 SE à CE 1, 25 CE 2-CM
ch. corresp. rég. indif. Ecr. Ec. Moroges,
71390 Buxy.

● Ec. rur. mx Flandres CM-CE 2 (21), CE 1
CP (15) ch. corresp. Ecr. Ec. de Sec Bois,
59232 Vieux-Berguin.

● Cl. rur. SE, CP, CE 1 18 él. bd mer ch.
corresp. mont. Ecr. Ec. f., 50840 Fermanville.

● CM 2 mx 24 él. ch. corresp. pr éch. lett.
ind. Ecr. Ec. g., 69390 Charly.

● CM 2 mx (31 f., 7 g.) et CE 2 mx (18 f.,
10 g.) ch. corresp. Ecr. Ec. f. 23400 Bourga-
neuf.

● Alpes-Hte-Provence, CM 2 éch. doc., enq.
avec CM 2 autres rég. Ecr. Ec. Mont d'Or,
04100 Manosque.

● Ec. Jean Zay, 71 av. Page, 86100 Châtel-
lerault, ch. corresp. : 1 cl. CE 1-CE 2 (13 +
9) Provence ou mer, 1 cl. CE 2 25 él. préf.
Camargue, 1 cl. CM 1 26 rég. mer.

● 19 CM 1 ch. corresp. mont. ou mer. Ecr.
Meyer Ec. mx, 67480 Rountzenheim.

● CM 1-2, 19 él. ch. corresp. mer ou mont.
Ecr. Ec. f. Nordheim, 67520 Marlenheim.

● Gde sect. éc. mat. banlieue Paris ch.
corresp. mer ou mont. Ecr. Ec. mat. 31, r.
V.-Hugo, 93000 Bobigny.

● Mise en relation de classes ttes régions.
CONTACTS, 27, r. James-Cane, 37000 Tours.

divers

● J. h. 33 ans ch. pl. éducateur, exp. enfts.
Ecr. M. Fortier, 5, r. F.-Faure, 75015 Paris.

● Ch. cuisinière pr CV Puy-de-Dôme du
22-12-74 au 2-1-75, b. salaire, fr. dépl. remb.
Ecr. Dr éc. Chateaudon, 63290 Puy-Guillaume.

● Cple dr maison enfts, ret. EN juin 74, dr
CV dipl. écon., gde exp. péd. adminis., lib.
1^{er}-11-74, ch. dr gest. cl. neige, séj. mont.,
cl. verte ou mer. Ecr. P.A. n° 114.

● Vos Bordeaux en direct de la propriété,
crus sélectionnés av. px dégressifs p/quant-
tité. Ecr. Les Vignobles de Bordeaux, 33210
Langon. Correspondants demandés.

● Fiches individuelles de FRANÇAIS CM1/
CM2 et CM2/6^e en appui de votre ensei-
gnement et pour en renforcer le rende-
ment. Spécimens gratuits sur demande à
Librairie Nadaud, 87200 Saint-Junien.

RELATIONS AMICALES

corresp., renc., sorties, ttes régions ts âges
milieux div. c/3 timbres. PÉNCLUB-éduc.
4, pl. B.-Carnot, 13-Marseille-2^e.

● DIRECTEMENT pour vos achats de vins
de Bourgogne, J.-C. BOISSET fils et gendre de
collègues, 21-Vougeot. Propriétaire en GEVREY-
CHAMBERTIN, COTE DE NUITS - VILLAGES
BOURGOGNE ROUGE. Tarif général sur
demande. Conditions particulières aux ensei-
gnants.

SERVICE ÉDUCATIF DE LA DIRECTION DES MUSÉES DE FRANCE

Visites conférences organisées pour
des groupes d'élèves des enseignements
primaire et secondaire

Principaux Musées nationaux de Paris
et de la Région parisienne :

Paris

- Musée du Louvre
- Musée du Jeu de Paume
- Musée d'Art moderne
- Musée de Cluny
- Musée des Monuments français
- Musée Guimet
- Musée des Arts et Traditions populaires
- Musée des Arts africains et océaniques
- Musée Rodin

Région parisienne

- Château de Versailles et de Trianon
- Châteaux de Malmaison et de Bois-Préau
- Musée des Antiquités nationales
de Saint-Germain-en-Laye
- Château de Fontainebleau
- Château de Compiègne
- Musée de Céramique de Sèvres
- Musée des Granges de Port-Royal

Ces visites peuvent avoir lieu, tous les jours sauf les
mardis et dimanches, en fonction des horaires d'ou-
verture des musées, soit en principe entre 9 h 45 et
17 h 15 (15 h 30 dernier départ).

S'adresser : au **Bureau d'Action culturelle** - Tél. :
260-39-26, poste 312. Droit de conférence : 40 F
pour un groupe de trente élèves, **gratuité, dans la
mesure du possible**, pour les collèges d'enseigne-
ment général et collèges d'enseignement second-
aire de Paris et de tous les départements de la
région parisienne. Chaque groupe doit être accom-
pagné d'un responsable pour quinze élèves.
Des cycles de cinq conférences sont également
organisés à l'intention des élèves s'inscrivant indi-
viduellement.

Instruments de pédagogie expérimentale

Instruments de psycho-pédagogie

Instruments d'orientation scolaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de « mesurer » le niveau de leur classe;
- aux Chefs d'établissements de résoudre rapidement et objectivement les problèmes de répartition, d'affectation, de passage dans la classe supérieure, de constitution de classes homogènes;
- aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées par l'élève, de procéder à l'observation continue;
- aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types d'enseignement qui paraissent le mieux convenir aux dispositions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des établissements différents;

Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier individuel de l'élève ».

Pour le cycle élémentaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

CE 1-CE 2 (10^e-9^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CE 2-CM 1 (9^e-8^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CM 1-CM 2 (8^e-7^e) Français et Mathématiques - Révision 1974

Pour le cycle d'observation

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

CM 2-6^e (7^e-6^e) Français et Mathématiques - Révision 1974
6^e-5^e Français - Mathématiques modernes
5^e-4^e Français - Mathématiques modernes - Anglais - Allemand

Au seuil du second cycle

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

3^e - 2^e Français - Mathématiques

- Tous les tests d'acquisitions scolaires peuvent être utilisés sans difficulté par les maîtres eux-mêmes.
- Ils explorent dans l'ensemble des programmes les connaissances de base indispensables pour suivre avec fruit la classe suivante.
- Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
- Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ 1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de petites villes et de milieu rural.
- La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et rapide.
- Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs, Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie et d'orientation.

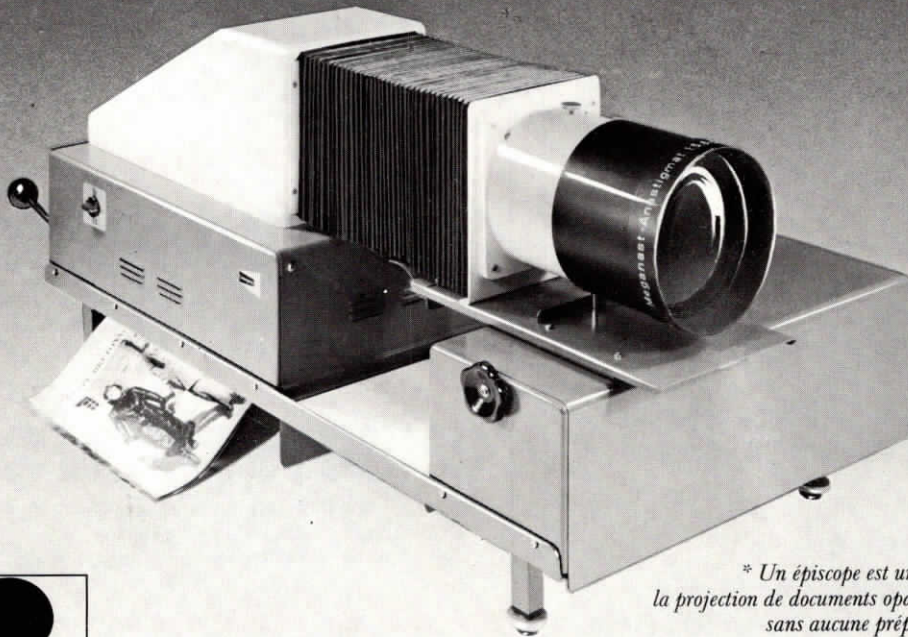
DOCUMENTATION GRATUITE SUR DEMANDE

EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 553-50-51

Les épiscopos* Liesegang super n'ont pas de concurrent. Invitez nous à vous les présenter.

K & W conseil



* Un épiscopo est un appareil permettant la projection de documents opaques ou de petits objets en relief sans aucune préparation préalable.



Les Épiscopos LIESEGANG Super :

- * Une luminosité exceptionnelle grâce à l'utilisation de lampes aux halogénures métalliques.
- * Un flux lumineux reçu à l'écran, permettant des projections noir et blanc ou couleur dans des salles à peine obscurcies.
- * Durée de vie de ces lampes : 6000 heures.
- * Une fidèle restitution des teintes - température de couleur des sources lumineuses : 5500 °K.
- * Une gamme d'objectifs interchangeables de très haute qualité.
- * Format maximum du document à projeter : 30 x 30.

Pour pouvoir apprécier les qualités exceptionnelles des Épiscopos LIESEGANG, il vous suffit de téléphoner au 737.32.30 (Département aides-visuelles) ou de nous retourner le coupon-réponse ci-joint (sans engagement de votre part).

Nous viendrons vous présenter nos matériels dans vos locaux. Si vous le préférez, nous tenons à votre disposition notre salle de démonstration, 28 et 30 rue Fernand-Pelloutier à CLICHY (92).
A très bientôt.

BON A DÉCOUPER

et à retourner à CUNOW - B.P. 88 - 92113 CLICHY

Je désire sans engagement de ma part, un rendez-vous pour une démonstration :

chez nous chez vous recevoir une documentation

M. _____

Fonction occupée _____

Société ou Organisme _____

Adresse _____

_____ Téléphone _____ E.